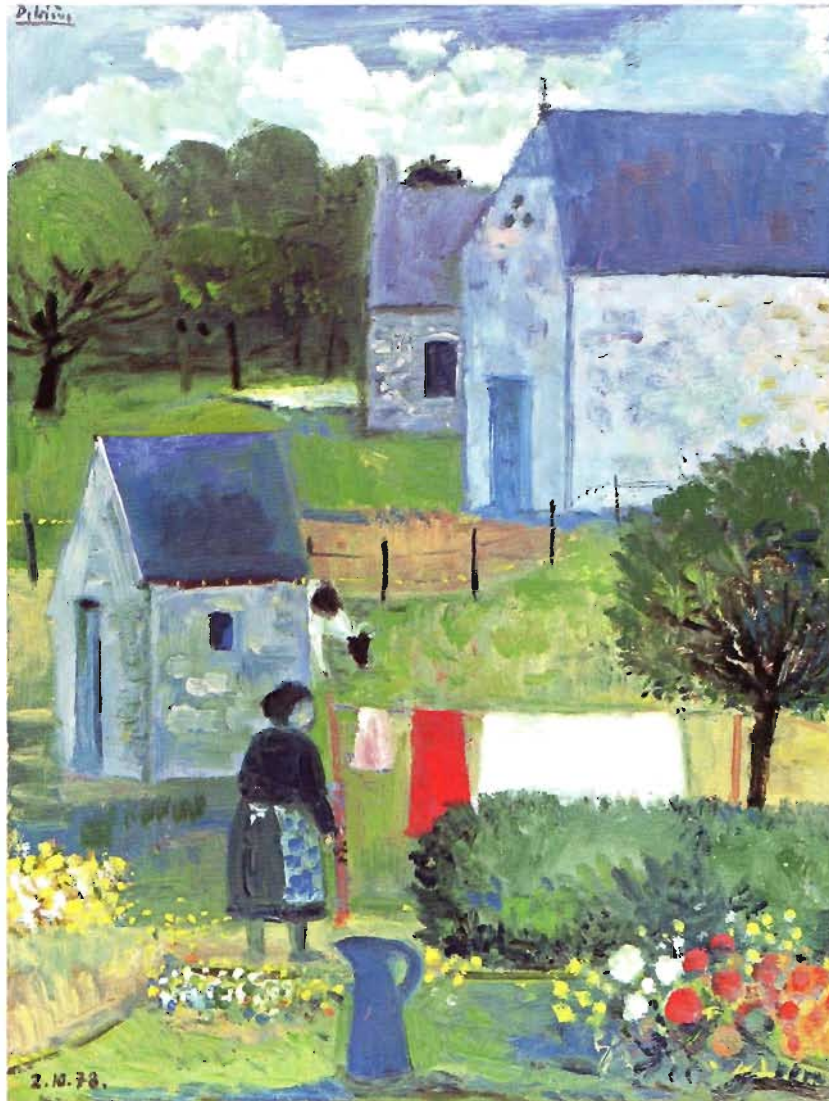
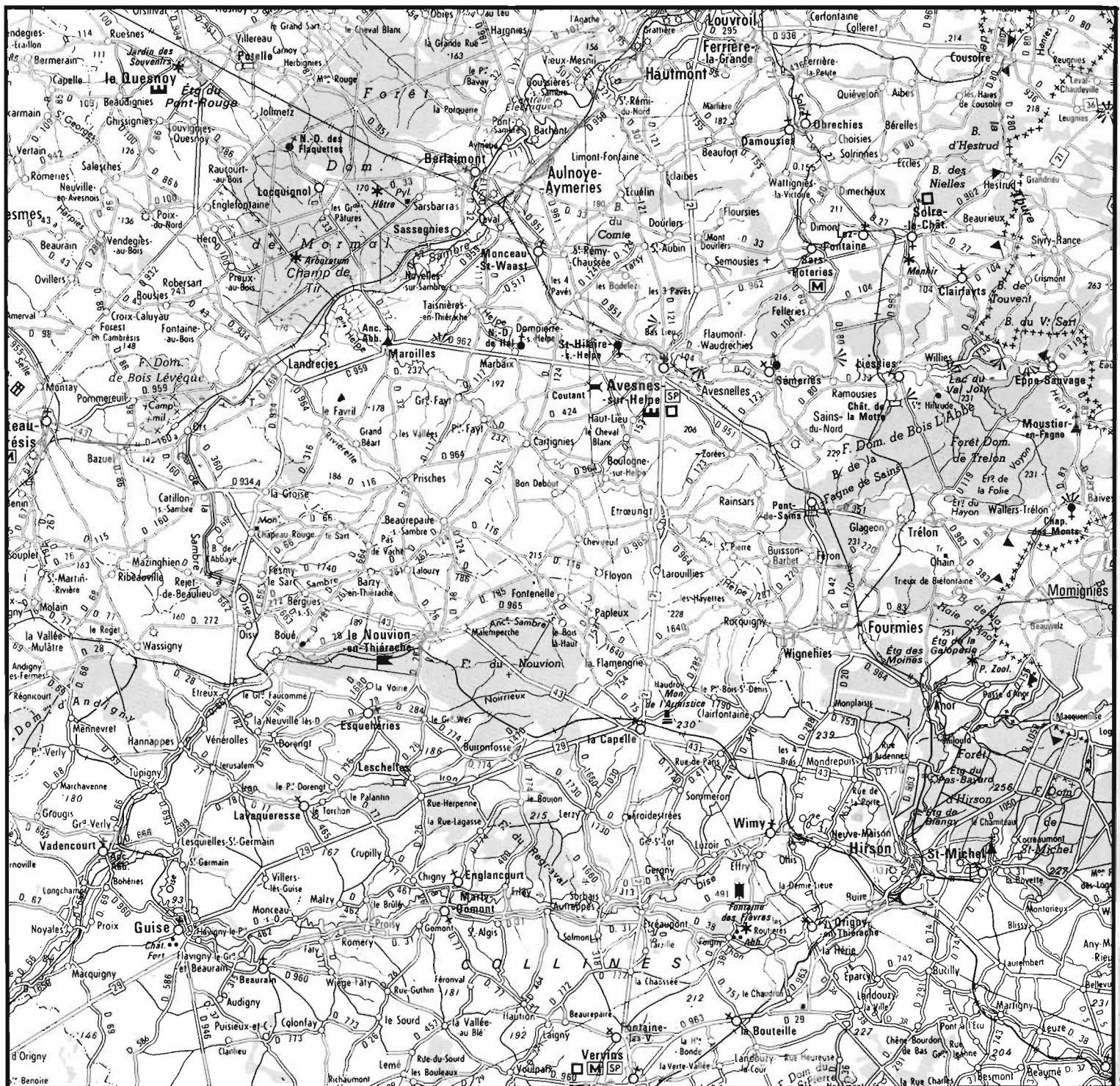


Architectures rurales en Thiérache





Architectures rurales en Thiérache

Cette plaquette, éditée par le C.A.U.E. du Nord, a été conçue à partir d'une étude de :

Sylvie Denys	projet initial
Pierre Henry	enquête - analyse - rédaction - photographies
Jean-Marie Cambreleng	dessins

Cette étude a été réalisée pour le Syndicat Mixte pour le développement de la Thiérache, avec la participation de l'Établissement public régional de Picardie, et le concours de la Commission Tourisme et Environnement du Syndicat Mixte.

Le chapitre sur le paysage a été conçu à partir d'une étude de la SCOP paysages pour la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement Nord Pas-de-Calais.

Le chapitre sur l'architecture d'aujourd'hui en milieu rural a été réalisé grâce à l'aimable concours des architectes locaux.

Illustration de couverture et page 4 : Raymond Debiève.



23.2.81. Debičeva

Cette plaquette, destinée au grand public porte un regard sur les architectures traditionnelles de la Thiérache. Regard nécessaire avant de rénover ou de construire son logement afin de comprendre le sens d'une architecture qui est témoignage de la culture d'un pays. Nous nous devons de conserver cette mémoire, ce savoir-faire local qui est la condition d'une qualité de l'architecture aujourd'hui. Le C.A.U.E. du Nord, en entreprenant cette publication, aura contribué à amorcer ce nécessaire dialogue entre notre passé et notre présent.

Arthur Moulin
Maire d'Avesnes-sur-Helpe
Vice-président du C.A.U.E. du Nord
Juin 1981

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arthur Moulin', written over two horizontal lines.

Avertissement au lecteur

L'architecture rurale ne logeait pas seulement les habitants. Elle les aidait à accomplir l'ouvrage. En ce sens elle devenait un élément de l'outillage. Elle s'adaptait aux besoins du lieu, du milieu et du moment. On pourrait presque dire que cette architecture « fonctionnait ».

C'est pourquoi, quoique fidèle à une typologie relevant du climat, des matériaux et du savoir locaux, chaque maison était pour ainsi dire faite sur mesure à la manière des meubles et des vêtements.

Une analyse de l'architecture traditionnelle peut en présenter les caractères principaux en s'appuyant sur l'observation des plus grands dénominateurs communs.

Elle ne doit cependant pas systématiser la vie et intellectualiser ce qui fut une création spontanée car une telle analyse aboutirait à caricaturer ce qu'elle veut comprendre.

Par conséquent on trouvera toujours sur le terrain des exemples qui échappent à la règle.

Pierre Henry

Sommaire

- Entrée en matière page 8
importance et urgence d'une étude sur l'Architecture traditionnelle en Thiérache
- La géographie et l'histoire page 10
situation, sols, climats. Formation historique du paysage (de l'époque celtique au XIX^e siècle)
- Les paysages page 12
- La maison dans le paysage page 14
implantation et orientation. Les volumes. Les abords. Description et conseils.
- Les matériaux et leur mise en œuvre page 26
(pierre, silex, torchis, brique, bois, ardoise) les ouvertures (portes, fenêtres, jours)
- Les éléments de composition page 40
les menuiseries, les toitures : volumes, formes, charpente, cheminée, recouvrement, lucarnes, ouvertures. Descriptions et conseils
- Les éléments de décor et d'art populaire page 50
maçonnerie (pierre, brique, torchis, silex), toitures (ardoises, tuiles, épis de faitage, girouettes, houteaux), menuiserie (portes, impostes, volets), serrurerie, ferronnerie, cadrans solaires
- L'environnement architectural page 58
éléments dominant les lieux (église, place, kiosque, lieux communautaires, chapelles)
- L'architecture d'aujourd'hui en milieu rural page 60
- Glossaire de quelques mots techniques employés dans le texte page 62
- Bibliographie page 64

Entrée en matière

Cette étude sur l'architecture rurale était attendue de façon pressante par tous ceux qui, aimant leur région, voulaient y voir exprimer une valeur essentielle parce que relevant de la vie quotidienne, voire du décor familial. « L'architecture est une expression de la culture » commande l'article I de la loi du 3-12-77 sur l'architecture.

En effet la maison rurale ou paysanne propose une lecture particulièrement évidente d'un terroir envisagé aussi bien à travers ses ressources naturelles qu'à travers le tempérament de sa population.

Tout y est inscrit. Tout y est révélé : les fondements ombreux de son sous-sol, la fécondité ou la nervosité de son sol, la prégnance de son climat, et surtout les rapports que, de temps immémorial, l'homme inventa au fil d'une histoire souvent mouvementée avec tous ces éléments pour s'abriter, pour travailler, pour mener à bien la recherche continue de son développement, de sa libération, de son bonheur, et de ses rêves.

La maison est donc là qui s'impose dans le paysage extérieur et intérieur de l'homme, de la naissance à la mort.

Les artistes ont souvent tiré d'elle une espèce de force profonde dont ils ont parfois magnifiquement fait confession.

Moins loquace, l'homme quotidien en est tout autant imprégné.

La maison rurale, c'est donc, comme on dit, l'âme multiple d'une région exprimée dans le relâchement familier de sa présence alors que l'église déjà et plus encore le manoir ou le château auxquels seuls jusqu'ici la recherche historique s'intéressait, traduisent un effort d'exception voire d'importation.

Au même titre que le patois, la maison rurale, c'est la réalité quotidienne dans ses racines, ses inventions, sa familiarité, sa verdure, sa fantaisie.

Nécessaire, cette étude était devenue urgente pour plusieurs raisons distinctes et concordantes.

La vétusté importante du parc immobilier, notamment en Thiérache de l'Aisne, en condamne à terme un pourcentage non négligeable si on le rapporte à la relative faiblesse des ressources financières du monde rural.

Cela est vrai de la maison d'habitation mais encore plus des bâtiments d'exploitation agricole supplantés par des constructions modernes adaptées aux nouvelles façons culturelles. On peut prévoir que l'exode lentement continu de la population, ajouté à son vieillissement, va libérer un parc dont l'appropriation par les urbains risque de dénaturer le corpus.

D'autre part, le renchérissement continu des prix dans le Bâtiment ainsi que la diffusion des standards conduisent le restaurateur à des simplifications expéditives et mutilantes. Si l'on n'y prend garde, la maison rurale et paysanne risque, dans les décennies qui viennent, soit de sombrer dans la ruine, soit de devenir le champ d'application des névroses romanesques d'une population urbaine en quête de ses racines.

Quant aux candidats à la construction, ils sont la proie du fameux rapport qualité-prix sans cesse revu et corrigé par un alignement aléatoire et toujours haletant sur la politique générale

d'économie d'énergie qui est devenue l'obsession de l'Occident. En vérité, personne ne sait de quoi demain le Bâtiment sera fait.

Dans ce climat de confusion et d'insécurité, on voit les bâtisseurs déléguer leur décision à des cabinets ou des entrepreneurs qui cherchent à leur garantir avant tout des prix sans surprise. Autant dire que la préoccupation architecturale est souvent repoussée au deuxième, voire au troisième rang. C'est ce qui explique la relative médiocrité du parc neuf et détermine le danger grandissant de voir la Thiérache submergée par des constructions inadaptées à son paysage, à son passé et à ses traditions.

Cette étude doit donc être considérée comme un outil susceptible de contribuer à la recherche et à la défense d'un patrimoine. C'est le patrimoine le moins réservé de tous, le plus populaire qui soit, puisqu'il s'étale partout devant nos yeux dans la rue ou les chemins. Mais cette quotidienneté, cette proximité l'ont justement rendu souvent insoupçonnable. On ne sait plus le regarder. Et garder encore moins.

Puisse cette plaquette donner opportunément à le voir.

La géographie et l'histoire

La Thiérache définie administrativement par le Syndicat Mixte est un élargissement de la Thiérache naturelle de l'Aisne vers la pointe sud du Hainaut.

Elle s'entend donc comme une région située à cheval sur les départements du Nord et de l'Aisne.

Elle comprend 14 cantons, soit une population de 175 000 habitants répartie dans 230 communes.

Au Nord, sur un plateau traversé par la Sambre, l'herbage partage un horizon légèrement ondulé avec la culture. Celle-ci continuera de s'apercevoir à l'Ouest aux confins du Cambrésis et au Sud de Vervins, portée par l'extrémité du Laonnois.

En son centre, la Thiérache apparaît comme une zone prioritairement consacrée à l'herbage. C'est le « pays vert » où les prairies se répartissent avec profusion dans un maillage serré de bocage.

Au Sud-Est, le relief s'accroît. Les premiers contreforts des Ardennes se font sentir avec un sol plus abrupt, plus escarpé. Les forêts se densifient. Le Sud occupe une zone d'argile à silex.

Le socle schisteux est recouvert de 8 à 10 m de limons dont une partie a été entraînée sur les pentes et le fond des vallées.

Par sa situation sur le flanc occidental de l'Ardenne, la région est soumise à une double influence maritime et continentale. Les pluies sont abondantes (800 mm par an) et tombent pendant 200 jours avec des maxima pendant les orages d'été et les pluies d'automne. Les températures sont relativement faibles. Les gelées sont longues (d'octobre à mai).

Les sols sont peu perméables. Le ruissellement se transforme en nombreux cours d'eau.

Le climat, l'hydrographie, la végétation conditionnent le type de construction. A cette région au climat pluvieux et frais correspond une habitation aux ouvertures étroites, non exposées au Nord, aux murs épais, aux pentes de toit inclinées.

Formation historique du paysage

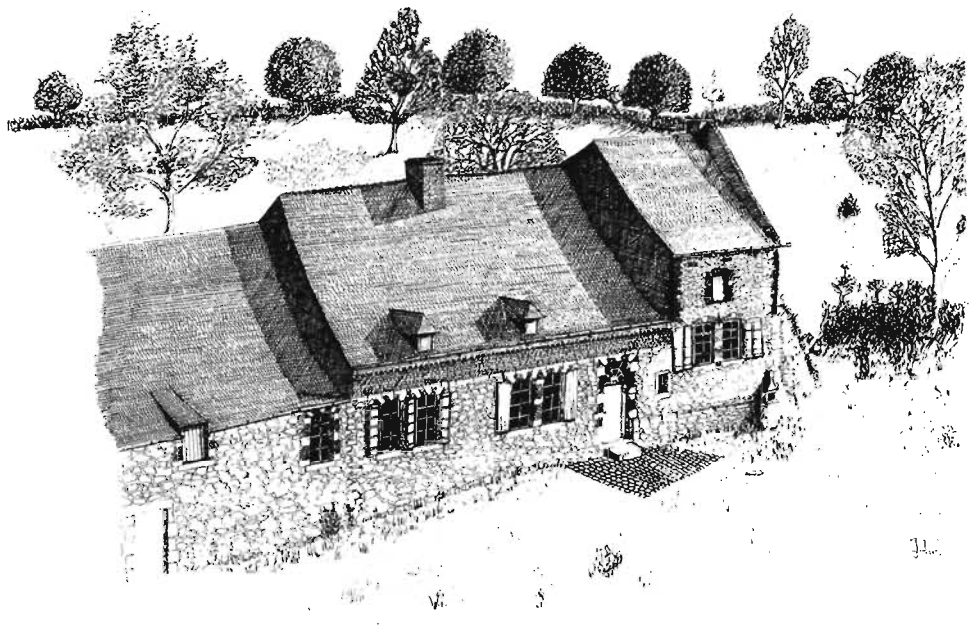
La physionomie actuelle du paysage est la résultante d'une longue adaptation de l'homme à un milieu déterminé. L'habitat reflète à la fois les caractères propres au milieu naturel et au genre de vie qui a subi des mutations successives selon l'évolution de l'économie.

● *Époque celtique*

La forêt recouvre la presque totalité du territoire et d'immenses marécages la parsèment. Dans les vallées s'étendent de vastes clairières plus ou moins inondées. Les populations construisent leurs huttes dans les vallons à proximité des sources.

● *Époque gallo-romaine*

Les premiers défrichements sont entrepris avec l'apparition du blé et de l'orge introduits par les Romains. Le développement de la culture céréalière amène la constitution de la propriété individuelle en grands domaines et des premières villae. Les habitations quittent le vallon herbeux pour le versant aux terres plus saines et plus propices à la culture.



● *Époque du Moyen Âge*

Avec l'établissement des premiers monastères par des moines irlandais aux V^e et VII^e siècles, le défrichement s'intensifie pour augmenter le sol de culture au détriment de la forêt. Les marais s'assèchent. Le cours d'eau s'enserrant.

Dès le XIII^e, on cultive l'avoine et l'épeautre et on pratique la jachère. Le petit élevage et l'artisanat apparaissent.

Hameaux et villages se forment dans les clairières, le long des cours d'eau mais le pays reste pauvre car la culture est ingrate, le sol rebelle à la culture des céréales.

La population est sous domination des seigneurs ou des abbayes qui possèdent d'immenses fermes.

Par manque de routes, le pays vit en autarcie. Les seigneurs font percevoir un droit de péage entravant le commerce et les relations sociales.

● *XV^e - XVII^e siècle*

Les paysans sont toujours inféodés. Le paysage rural ne se modifie pas mais subit les guerres et les pillages. De ce fait, les églises et les fermes importantes se fortifient, les maisons se regroupent autour de l'église. La principale activité agricole est toujours la culture tandis que l'élevage est peu développé et se limite aux besoins familiaux. Les industries métallurgiques et artisanales (forges, poteries, verreries, vannerie, textile) qui s'implantent permettent à la population de se suffire à elle-même.

● *XVIII^e siècle*

L'édit de Louis XV accorde le libre parcours dans le pays de Sambre et Meuse. Les routes, améliorées, augmentent les échanges et le commerce. Le roi rend un arrêt pour que le défrichement des terres incultes soit déchargé d'imposition. Les surfaces de culture s'accroissent. Ces mesures donnent un élan important à l'économie.

● *XIX^e siècle*

La nature du sol et le climat défavorisent la production des céréales. L'herbage s'intensifie. En effet, avec le développement des moyens de communication et des échanges commerciaux, l'élevage trouve facilement des débouchés dans les grands centres de consommation. A la modification de l'économie correspond une évolution du paysage. On multiplie les herbages enclos de haies vives qui les protègent du vent mais la pâture est aussi un verger. La forme allongée des prairies révèle parfois d'anciens champs.

Ce nouveau genre de vie favorise la dispersion de l'habitat pour maintenir les rapports étroits entre la ferme et les animaux en pâture. Les petites fermes à bâtiment unique se transforment en fermes à cour ouverte par adjonction de bâtiments pour engranger le foin et loger les animaux.

Les grandes fermes monastiques à cours fermée difficilement modifiables se trouvent inadaptées à l'élevage.

La ferme herbagère abritant sous le même toit l'habitation, l'étable, les granges en bordure de route entre les herbages et les enclos de haies vives avec leur mare, constitue un des éléments les plus frappants du paysage.

Le paysage



De la forêt au bocage

Le défrichement de la forêt va se faire lentement entre le V^e siècle et le XIII^e siècle. Des noyaux de bocage se forment autour des abbayes et des habitations. Les peintures anciennes et les enluminures montrent comme image de l'Avesnois des prairies coupées par des haies et entourées de bois, conférant au paysage son aspect de pays vert.

Dès le XV^e siècle, plusieurs villages de la Thiérache ont plus de 50 % de leur territoire recouvert de prairies (Sivery, 1973). Cette proportion passe à 70 % environ vers 1700 (Defromont, 1973). Une alternance entre prairies et terres labourables va s'opérer en fonction du marché et des obligations seigneuriales

ou abbatiales au XII^e siècle, le seigneur d'Avesnes donnait une prime au paysan qui voulait transformer un pré en terre à céréales. En 1334, la superficie des pâturages est huit fois plus importante que celle des terres labourées lors de la dépression frumentaire des XIV^e siècle et XV^e siècle, la prospérité de l'élevage est grande, et elle incite seigneurs et paysans à développer prairies et troupeaux (Sivery, 1973). Le négoce de viande, beurre et fromage est très important. Les villageois veulent alors participer davantage au profit de l'élevage et se mettent à enherber et à clore, à tel point que les grandes abbayes veulent résister et exigent, sans succès, que les paysans maintiennent leurs champs. L'abbaye se contente d'enregistrer les transformations et de percevoir les droits d'accoutillage (droit d'enclore la parcelle de terre, le verger ou la prairie). L'enclosure va devenir

obligatoire le long des chemins et routes pour éviter que les bestiaux n'aillent pâturer sur les biens d'autrui. L'enclosure définitive va s'opérer petit à petit autour des prairies permanentes. Les gouaches peintes par Adrien de Montigny pour Charles de Croy (1595 à 1607) montrent un paysage de bocage autour des villages. Les superficies de ces prairies sont très diverses selon l'importance des troupeaux, et l'organisation graphique de la trame parcellaire se fait de façon anarchique, simplement en fonction des surfaces et des chemins, sans tenir compte de la topographie.

Mais, l'image dominante de bocage reste le pays vert même si l'on peut discerner des variations dans la trame végétale qui, finalement, servent à enrichir le paysage de bocage. Une unité domine qui englobe les nuances et s'en enrichit.



La haie

L'intérêt économique des haies n'est plus à démontrer. Les principaux arguments tournent autour de la rentabilité immédiate : rôle de brise-vent pour limiter l'évaporation et réguler les eaux, empêcher le refroidissement du sol, protéger les bêtes des intempéries et des maladies, servir d'ombrage les jours de soleil sans oublier un meilleur rendement à l'hectare des prairies bocagères sur les prairies non encloses de haies.

En deuxième argument vient le maintien des haies comme richesse écologique, mais celle-ci ne s'auto-justifie pas, elle s'appuie à son tour sur les revenus annexes que l'on peut tirer directement des haies : bois de chauffe, bois d'œuvre, fruits des haies, reproduction du gibier, etc...

Enfin viennent les arguments en faveur de la qualité du paysage. Aujourd'hui les habitants s'attachent aux moyens de préserver les paysages comme l'architecture, puisque l'un et l'autre s'assemblent dans une unité reconnue. Par l'illustration et la diffusion de l'image du paysage de l'Avesnois, les habitants défendent une image de marque, argument économique essentiel aussi bien pour le développement touristique que pour l'écoulement des produits agricoles et l'attrait des industries.

La maison dans le paysage

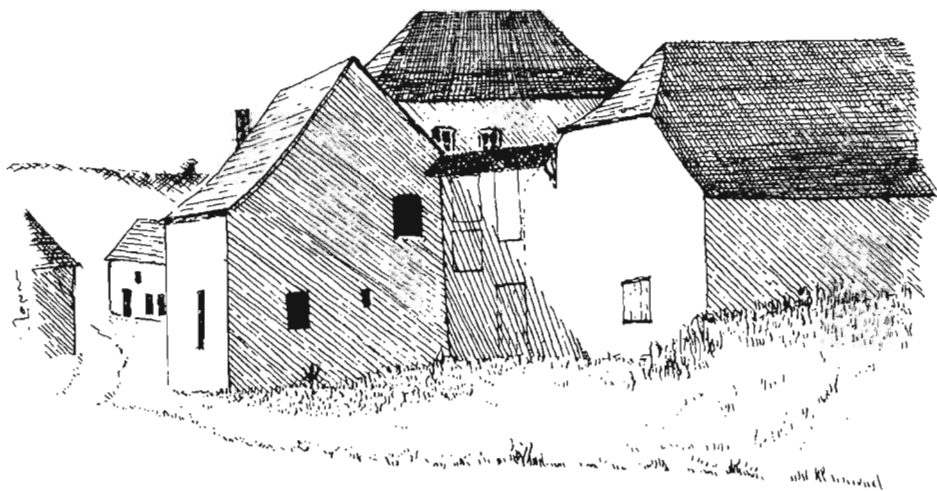
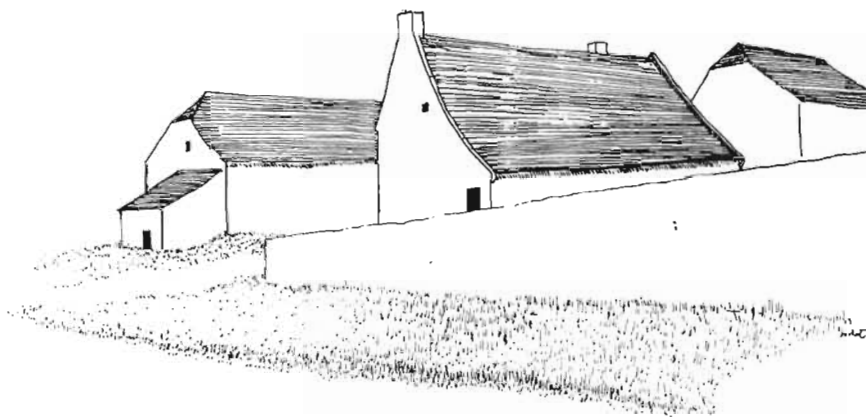
En Avesnois et en Thiérache l'architecture se trouve intimement liée à la présence du bocage qui témoigne, en partie, d'un passé forestier très dense. On estime que la prairie cernée de haies vives couvre encore aujourd'hui 96 % de la surface agricole utile. Les prairies complantées de pommiers voient d'année en année diminuer leur nombre mais complètent cette particularité du paysage. Les arbres et les arbustes les plus souvent rencontrés sont les suivants :

- chêne, charme, frêne, saule, noisetier, troène sauvage, orme champêtre, merisier, saule marsault, saule cendré et saule blanc
- prunellier (épine noire), aubépine (épine blanche), érable champêtre, chèvrefeuille des bois, cornouiller sanguin, groseiller à maquereaux, fusain, clématite en liane, sureau.

SITUATION – EMLACEMENT :

L'architecture traditionnelle est une architecture de fonction (travail) et d'adaptation. Cette caractéristique est la source de toutes les techniques destinées à la servir.

Une observation sérieuse interdit d'édicter des principes rigides à propos de l'implantation ou de l'orientation des bâtiments car de multiples causes interviennent dans les choix du constructeur en fonction des époques, de l'évolution des structures agraires ou sociales, causes auxquelles il conviendrait d'ajouter les corrections nécessaires entre le bâti solitaire et le bâti de groupement.







IMPLANTATION – ORIENTATION :

Sur les terrains au relief mouvementé il n'y a pas d'hésitation : c'est le relief qui commande en premier et détermine les bases de la construction. C'est seulement en second lieu que sont mises en pratique les dispositions destinées à s'associer les vents et la lumière.

Sur les terrains plus calmes on pourra privilégier l'ensoleillement, voire les besoins immédiatement professionnels ou les nécessités de l'environnement socio-économique.

Faute d'une technologie puissante, l'architecture traditionnelle n'a pas recours aux plans de terrassement énergétique. Elle épouse le relief du sol.

L'élévation des différentes parties de la maison s'inscrit sur une ligne de décrochement fidèle à la ligne de pente.

Cette technique de l'escalier trouve également à s'exprimer sur un même plan dans des déplacements latéraux.

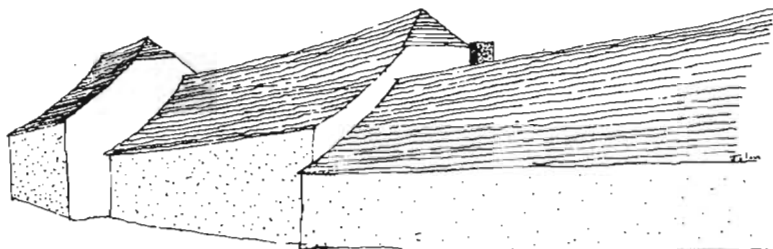


Elle multiplie ainsi entre les volumes des gains de place, des replis atmosphériques, des possibilités de protection et de rangement, d'abri et de circulation.

Elle prédispose à l'échange et au bien-être.

Pas d'alignement
Pas de rectitude abusive
Pas de raideur
Pas de monotonie.

C'est une architecture dynamique



Si vous devez construire

PRÉFÉREZ :

- bâtir dans l'orientation dominante quitte à la rectifier par un corps de bâtiment annexe pour privilégier l'ensoleillement ou la tranquillité,
- intégrer votre maison à la pente en évitant des plans de résistance ou contraires au mouvement naturel du sol,
- terrasser en creux plutôt qu'en saillie pour que l'assise de votre maison respecte la ligne dominante du sol,
- isoler une maison résolument contemporaine dans la verdure plutôt que de l'inclure dans un milieu bâti traditionnel.

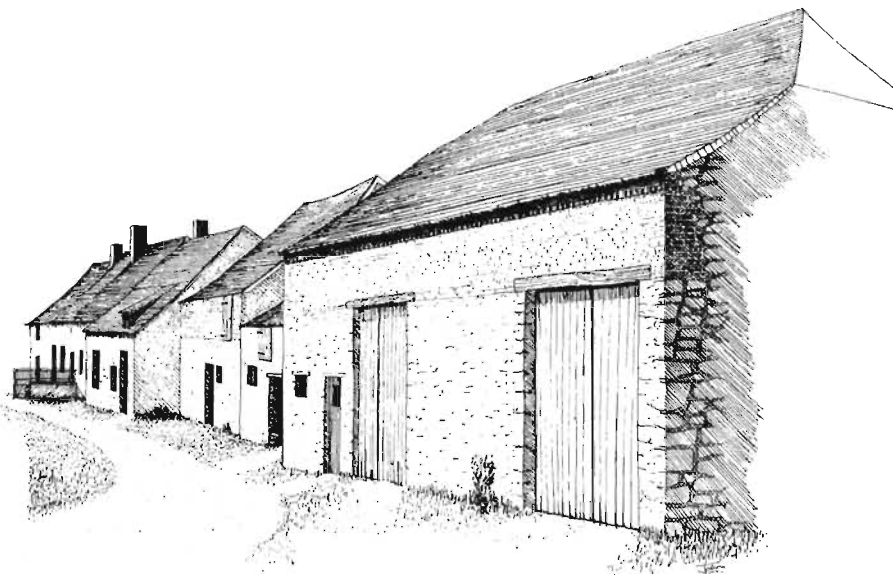
En règle générale :

préférez l'intégration paysagère,
le respect de l'environnement,
la soumission au cadre naturel ou traditionnel,
le repli,
la modestie.
Faites-vous découvrir lentement.

ÉVITEZ :

- de contrarier brutalement l'orientation du bâti environnant,
- de vous percher immodestement sur une crête naturelle car vous briseriez la ligne du paysage. C'est le paysage qui doit dominer, non votre maison. Profitez de l'harmonie des sols, ne la rompez pas,
- de bouleverser le mouvement naturel du sol par des terrassements trop importants. Ne dérangez pas la ligne directrice du sol. Épousez-la,
- de créer un tumulus artificiel et de bâtir votre maison à son sommet. C'est une faute paysagère impardonnable, surtout à la campagne,
- de provoquer un effet de choc en implantant une maison résolument contemporaine au voisinage d'un milieu bâti traditionnel.

En règle générale, évitez l'attitude conquérante et triomphaliste, du type « regardez-moi ça », même si vous estimez pouvoir être fier de votre maison. N'exposez pas. Ne heurtez ni les lieux, ni les gens, ni les choses.



Les volumes

Dans le plan horizontal, le rapport entre la longueur des bâtiments et leur largeur est accordé à leur fonction et à leur situation. Dans le cas des fermes de type-bloc dont le développement est longiligne, abritant sous un même toit les éléments de l'habitation et de la fonction (écurie, étables, laiterie sous les greniers à fourrage) le rapport largeur-longueur peut atteindre le seuil de $1/4$ et même plus (exemple 8 m sur 33 m).

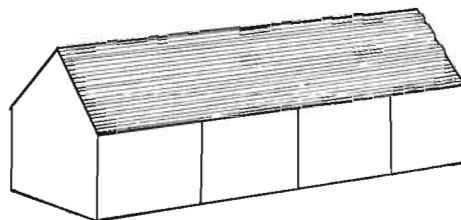
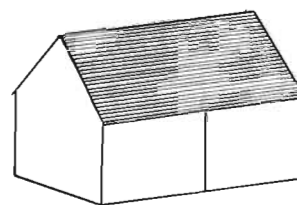
Dans le volume général de la maison et plus encore des bâtiments de service, la toiture a une grande importance et constitue un élément nettement dominant (voir « Les Toits »).



Les petites maisons rurales ou d'artisan, les maisons de ville aussi, se contentent généralement du rapport $1/2$ ou $1/3$.

Dans le cas des fermes en « L », dites en marteau, qui permet l'adjonction d'une grange en pignon de retour, ce rapport est encore différent selon la position.

- en attelle (adjonction en longueur avec décalage),
- en domino (prolongation en équerre).





Il existe aussi des volumes de rassemblement dans les fermes à cour fermée. C'est un type plus rare et relevant souvent d'une possession ecclésiastique ou nobiliaire, ou c'est un type d'influence bourgeoise.

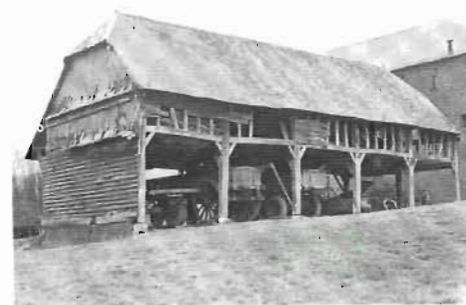
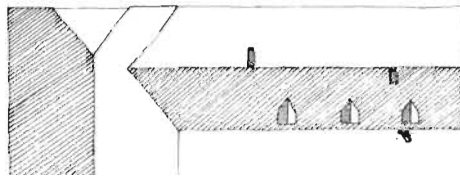
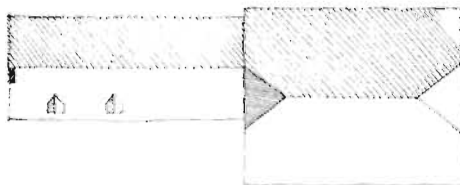
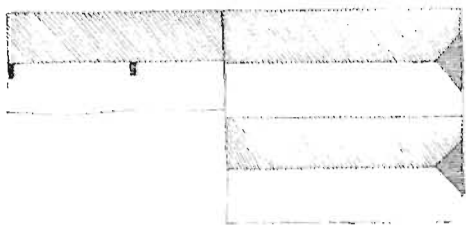
L'entrée se fait généralement par un porche surmonté (ou non) d'une tour ou d'un pigeonnier. L'architecture rurale y atteint alors sa perfection par la conjugaison de ses développements et le travail de ses matériaux.



La dissymétrie est un élément courant du volume dans l'architecture traditionnelle. Associée à la conception initiale du bâtiment ou résultant de son évolution (rajout, annexes) elle contribue à la souplesse de cette architecture, à son humanisation.

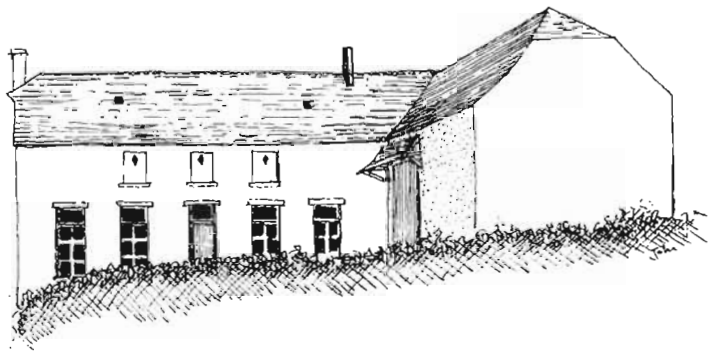
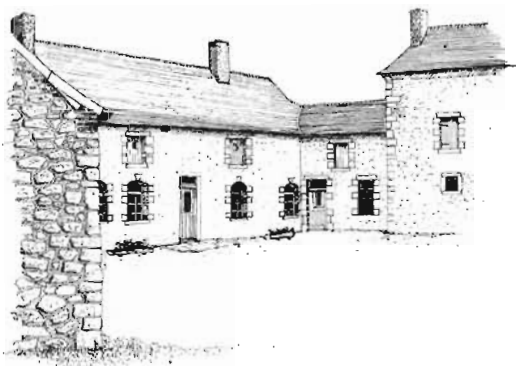
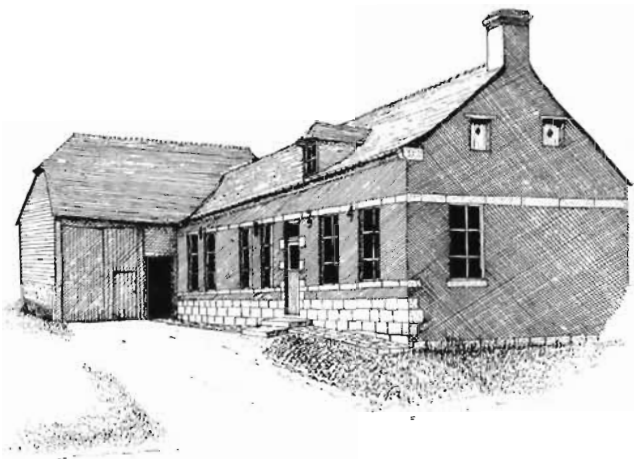
A ce titre les emboitements de toiture sont très divers :

- de niveau,
- dominants,
- intermédiaires.



Enfin, on doit mentionner l'existence en juxtaposition, sur un espace restreint, de bâtiments séparés, élevés dans les nécessités d'une complémentarité agraire, possédant chacun dans son usage les caractéristiques générales signalées plus haut.





Si vous devez construire

PRÉFÉREZ :

- les volumes allongés,
- les volumes emboîtés,
- les lignes alternées et progressives,
- les plans de décrochement,
- la dissymétrie variable,
- les volumes ramassés et longs,
- une hauteur de toiture au moins égale à celle des murs porteurs.

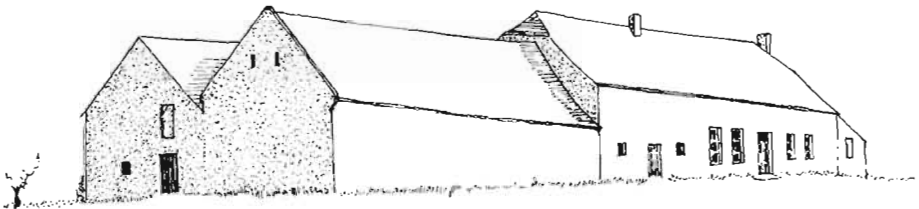
ÉVITEZ :

- les volumes cubiques en solitaire,
- les volumes-blocs,
- la rectitude abusive,
- l'alignement forcé,
- la symétrie systématique,

N'implantez pas un type de maison urbaine à la campagne et inversement.

En milieu naturel, éviter :

- les volumes plus hauts que larges,
- les toitures plates à faible coiffant.



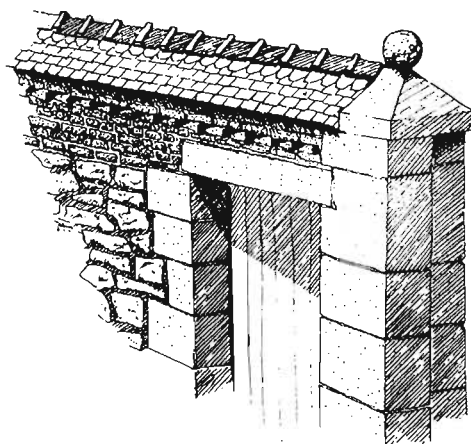
Les abords

La clôture en dur est un élément relevant essentiellement de l'architecture de regroupement : route, rue, place, village. Si sa fonction est principalement séparative, elle peut quelquefois s'étendre au domaine décoratif. Dans ce cas, elle se plaît à souligner l'architecture en place dont elle est une pièce introductive ou de complément (soutènement par exemple).

Au Nord de la Thiérache on trouve des murets remarquablement bâtis. Les plus anciens sont élevés en pierres de taille, soit en limousinerie de moellons.

On trouve plus tardivement des murs de briques et souvent un mélange pierres-briques.

Le recouvrement de ces murets est constitué de pierres plates légèrement bombées sur leur face supérieure, débordantes et posées jointivement.



Lorsque le muret prend de la hauteur, le recouvrement est alors constitué d'un hérisson de briques posées de chant en deux pans inclinés débordants. Les extrémités ou les sections d'angle reçoivent un élément de pierre taillée de même section. Les murs de propriété plus bourgeoise peuvent recevoir à leur faite un bâti de bois couvert d'ardoises, chapeautées elles-mêmes d'une rangée de tuile faitière.

Au début du siècle, les murets ont souvent été rehaussés d'une grille ouvragée.

Les passages ou les entrées de mur s'appuient souvent sur des piliers massifs en pierre, couronnés de chaperons en pointe de diamant, sommés de boules d'amortissement, etc. Les plus simples sont des monolithes reproduisant la forme du pieu époiné qu'on voit parfois commander l'entrée de pâture.

Sur ces piliers battent des portes en fer forgé ou de simples grilles métalliques.



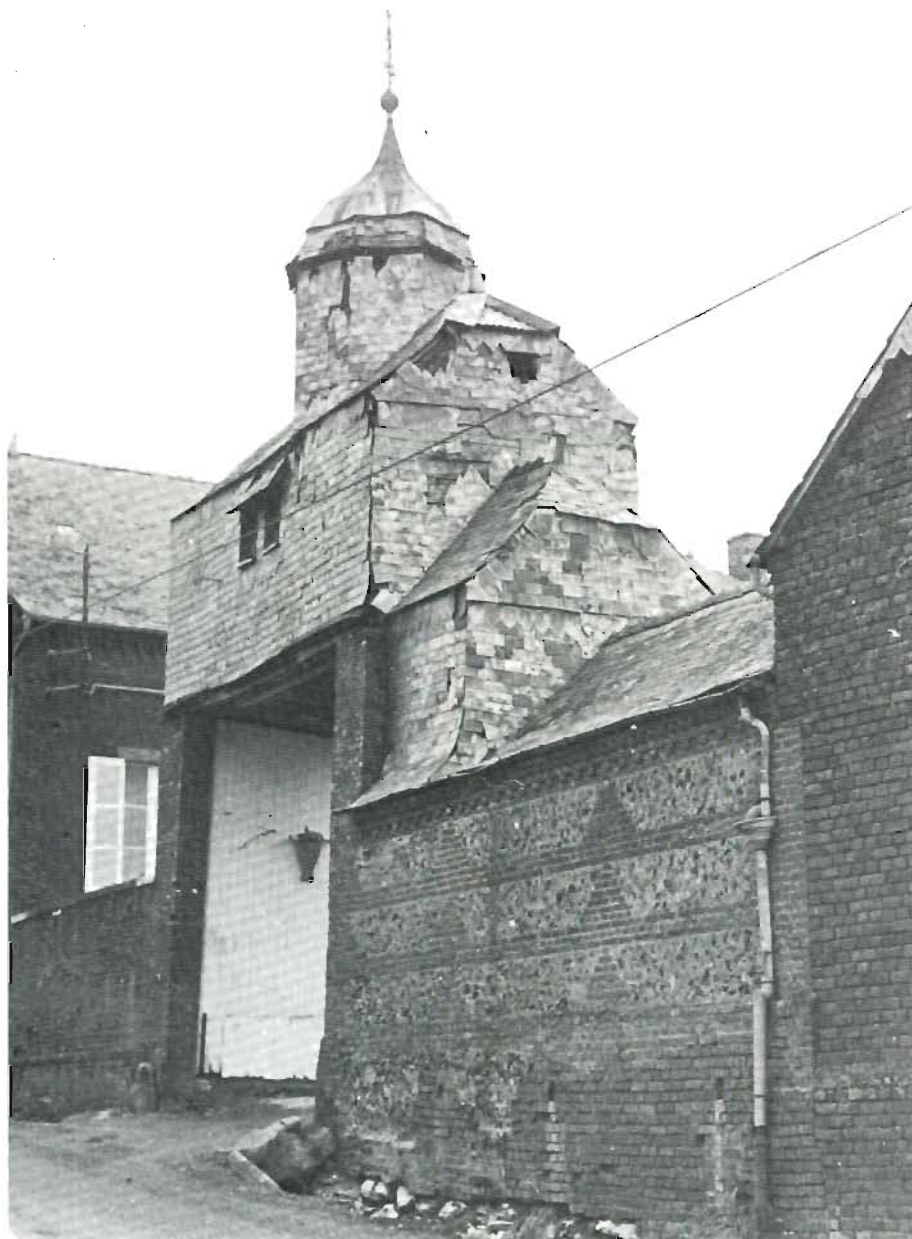
Le porche en voûte se rencontre plus volontiers à l'entrée des grosses fermes ou des propriétés de type urbain.

Il peut se contenter d'être une simple arcade, soulignée (ou non) d'un bref auvent d'ardoises.

Il peut supporter un étage de bâtiment ou plus triomphalement un colombier ou une tour.

La Thiérache de l'Aisne possède un certain nombre de ces colombiers-porches qui sont l'honneur de cette architecture paysanne.

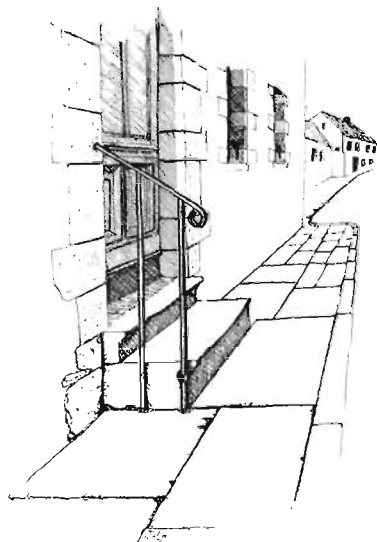
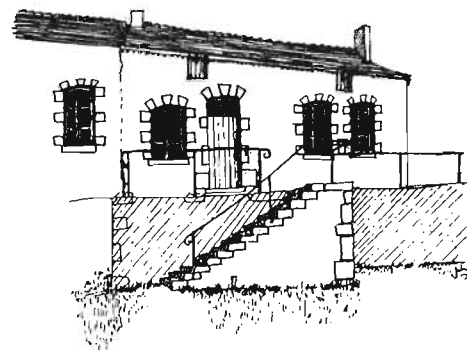
Au Nord de la Thiérache, il en est aussi de remarquables.



Les entrées des logements, volontiers surélevés, sont couramment desservies par une ou plusieurs pierres de seuil. Celles-ci peuvent être de forme semi-circulaire (assemblage en quarts de cercle).

Aux endroits où la maison a dû se percher, le plus souvent en milieu urbain, les seuils se prolongent d'un petit perron desservi latéralement par des degrés. La cave peut être desservie de l'extérieur.

Les circulations contiguës à la maison sont facilitées par un dallage de pierres bleues ou un chemin en pavés de grès.



Si vous devez construire

PRÉFÉREZ :

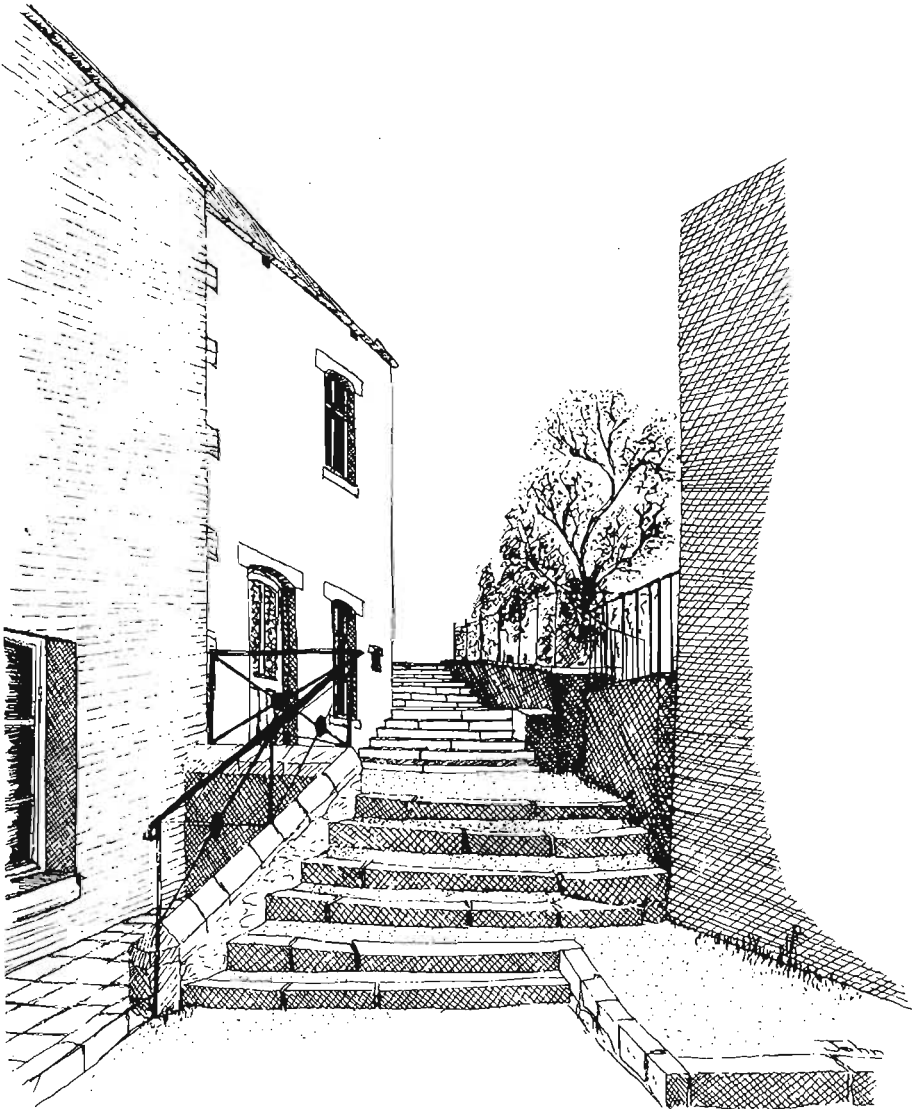
- les clôtures en matériaux naturels : pierre, briques, et dans ce cas maçonneriez en lits horizontaux, francs, d'appareil sans placage ; faire les joints à nu, clairs, de préférence à la chaux grasse,
- les clôtures ou portes en bois, aux lignes simples,
- les haies vives, d'essences locales,
- les couleurs harmonisées à l'environnement : gris, vert, brun, avec toutes leurs variations.

ÉVITEZ :

- les clôtures en matériaux artificiels ou de synthèse : parpaings, plaques de ciment, béton, plastique,
- les poteaux en béton ou les pilastres cimentés,
- les matériaux de clôture maçonneries en opus (pierres ou schistes), de style rocaille ou mosaïque,
- les imitations : fausses pierres, fausses briques,
- les joints creux ou en bourrelet,
- les joints colorés,
- les ensembles métalliques ou tubulaires trop imposants ou trop grêles, à trop forte densité géométrique, à décor répétitif, d'inspiration exotique ou anecdotique,
- les grilles ou grillages de couleur criarde,
- les éléments adventices comme roue de charrette, tonneaux, bidons de lait, etc.
- les clôtures de style claustra,
- les couleurs agressives, les teintes nettement blanches ou nettement noires.

En règle générale, évitez :

- d'être original à tout prix,
- d'être voyant,
- de succomber à la tentation :
 - du faux vieux (exposition d'antiquités),
 - du faux pittoresque,
 - du néo-rustique.



Les matériaux et leur mise en œuvre

Au même titre que les volumes, les matériaux de construction soulignent l'identité d'une architecture régionale et donnent aux bâtisseurs un champ très ouvert d'expression. Parce qu'ils étaient directement issus du sol local, les matériaux traditionnels donnaient à la maison une enveloppe naturelle qui était reçue dans le site comme la continuation du paysage. L'intégration était totale. L'harmonie de la construction était de la même essence que celle inspirée par le sol, le ciel, le soleil et le vent.

Les matériaux créaient une grande unité entre des bâtiments pourtant dissemblables. Ils renforçaient ainsi le sens de la communauté.

Dans la zone Thiérache définie par le Syndicat Mixte et qui emprunte géographiquement aux confins paysagers d'autres régions – le Hainaut pour le Nord, l'Ardenne à l'Est, le Cambrésis à l'Ouest, le Laonnois au Sud – on trouve des sols très différents. L'habitat enregistre toutes ces influences.

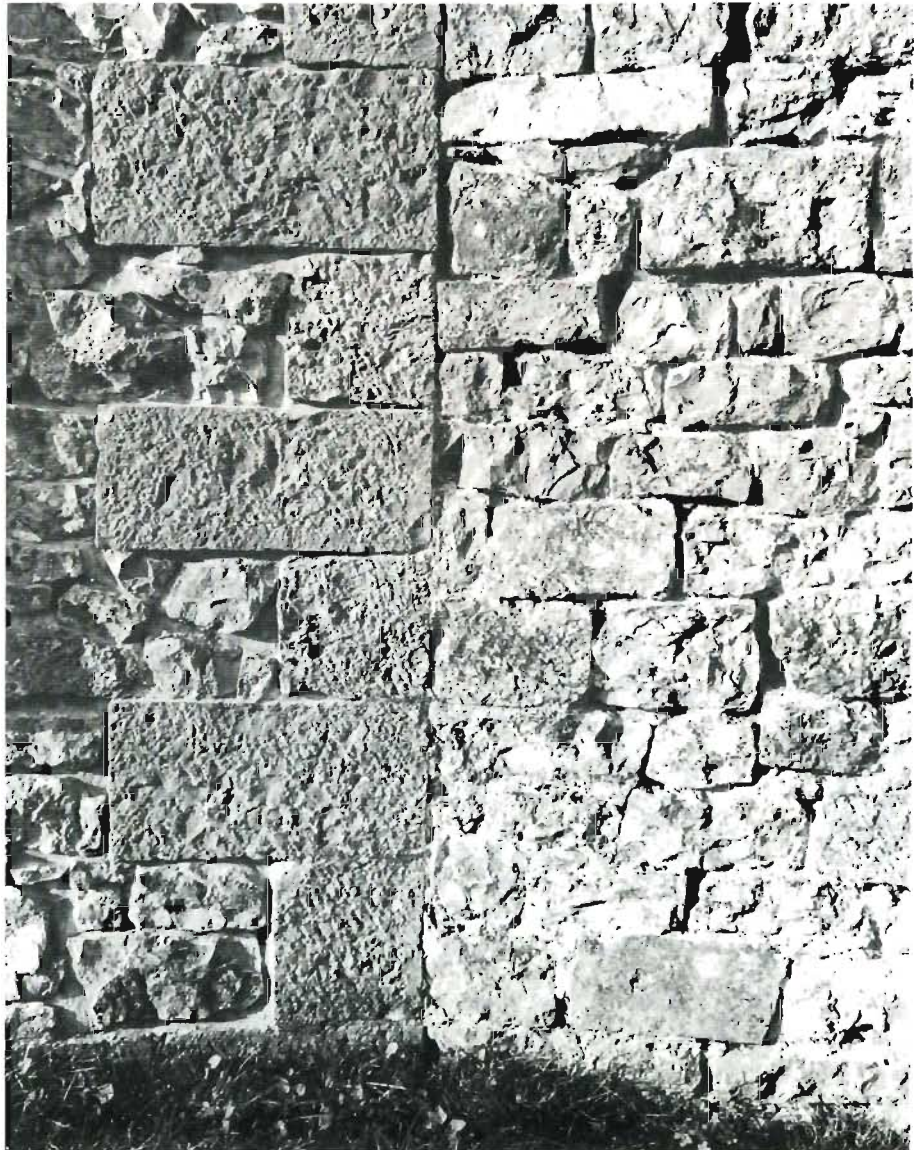
Si dans le Nord, la gamme des matériaux reste réduite, dans l'Aisne cette gamme se disperse et se multiplie pour constituer de véritables mélanges.

S'il fallait définir au point de vue de la maçonnerie, l'architecture située au Nord de la Thiérache, on y relèverait une plus grande pérennité, une nette homogénéité, une impression de puissance, voire de lourdeur, peut-être une certaine monotonie en grisaille.

Au sud, on constate une évidente hétérogénéité, une dispersion, une sorte de fragilité. On y sent la volonté de compenser une relative carence du sol par des expédients habiles.

Au Nord, l'architecture se révèle paisible, constante, harmonieuse mais renfermée.

Le Sud livre, par contre, une architecture agitée, composite, mais pleine de signes et de décor.



Si vous devez restaurer

PRÉFÉREZ :

- une maçonnerie de moellons de récupération assis horizontalement,
- des joints très clairs, sans trace de fer, si possible à la chaux grasse,
- des joints au nu du mur,
- des chaînages en pierre taillée de récupération ou en briques,
- des tableaux ou pieds droits en pierre taillée de récupération (ou à la rigueur en béton moulé de même module) ou en briques si possible anciennes,
- soit une maçonnerie de briques de récupération pour les ouvrages les plus voyants.

ÉVITEZ :

- une maçonnerie de moellons en opus,
- des joints noirs, des joints colorés ou des joints de mortier contenant trop de ciment,
- des joints saillants ou rentrants,
- les enduits, les crépis,
- les peintures sur les murs,
- les matériaux d'imitation ou de synthèse,
- tout matériau dont l'incrustation porte atteinte au gros-œuvre,
- les chaînages d'angles en moellons tout venant,
- les briques neuves de coloration ou de texture éloignées de la tradition,
- tout matériau en saillie.

Thiérache de l'Aisne

En Thiérache de l'Aisne particulièrement, n'hésitez pas :

- à utiliser le silex apparent en remplissage,
- à restaurer votre torchis en utilisant la recette locale. Le torchis est considéré comme un excellent isolant. C'est un matériau économique et facile d'emploi,
- à baucher avec des planches de même module que les anciennes, exclusivement huilées ou enduites.

En Thiérache de l'Aisne tout particulièrement, évitez :

- de cimenter abondamment le silex,
- de supprimer hâtivement les colombages,
- de remplacer systématiquement le torchis par un hourdis de briques ou un enduit au ciment,
- de baucher avec des planches trop étroites, peintes ou vernies,
- de changer le module des ardoises en cas d'essentage.

Si vous devez construire

PRÉFÉREZ :

- dans l'impossibilité de retrouver l'usage de la pierre de pays, préférez la brique de coloration rose saumon de teinte inégale,
- si vous désirez employer la pierre dans les appareils d'ouverture, utilisez la pierre se rapprochant le plus de la tradition.

ÉVITEZ :

- les matériaux recouverts d'un cimentage ou d'un crépi,
- les matériaux synthétiques d'imitation,
- les pierres étrangères au terroir,
- les briques de coloration trop uniforme et d'aspect trop lisse.

La pierre

La pierre utilisée dans la construction se présente sous deux aspects essentiels : la pierre calcaire dure, dite pierre bleue (de ton gris et bleu) et la craie blanche.

La pierre bleue, non gélive, est caractéristique du Nord de la Thiérache. Dans l'arrondissement d'Avesnes, on a pu recenser près d'une centaine de centres de production de la pierre bleue.

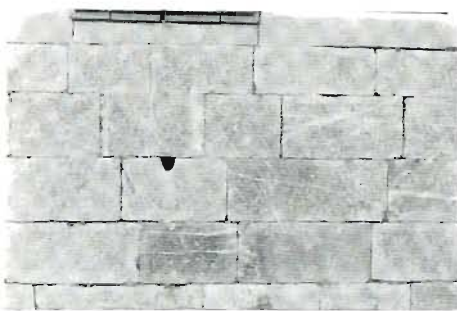
Elle était livrée soit en moellons, soit en appareils normalisés ou taillés à la demande : assises pour les sous-bassements, harpes pour les chaînages et les angles, pieds droits, tableaux pour les encadrements de portes ou de fenêtres, linteaux, clés de voûte, claveaux, appuis, seuils, marches, dalles, goulottes, soupiraux, recouvrements, chaperons de murs, piliers, chasseurou, etc.

Les pierres de taille sont généralement ciselées, bouchardées ou layonnées.

Leur volume ainsi que l'importance des pieds droits conduisaient à bâtir des murs d'une épaisseur courante d'environ 50 à 60 cm. Le liaisonnement se faisait avec un mortier de chaux grasse maçonnée au nu du mur. Les pierres étaient toujours montées en lits horizontaux.

MURS-GOUTTERAUX :

- moellons assis horizontalement,
- sous-bassement en pierres de taille plus moellons.



MURS-PIGNONS :

- moellons assis horizontalement,
- sous-bassements + moellons,
- murs généralement non débordants aux rives (supportant le chevron de rive).

On rencontre cette pierre bleue essentiellement au Nord de la Thiérache où elle était puisée localement, mais sa pénétration est parfois sensible dans certaines régions de l'Aisne où elle est alors limitée aux linteaux, pieds droits, seuils, en association avec d'autres matériaux.

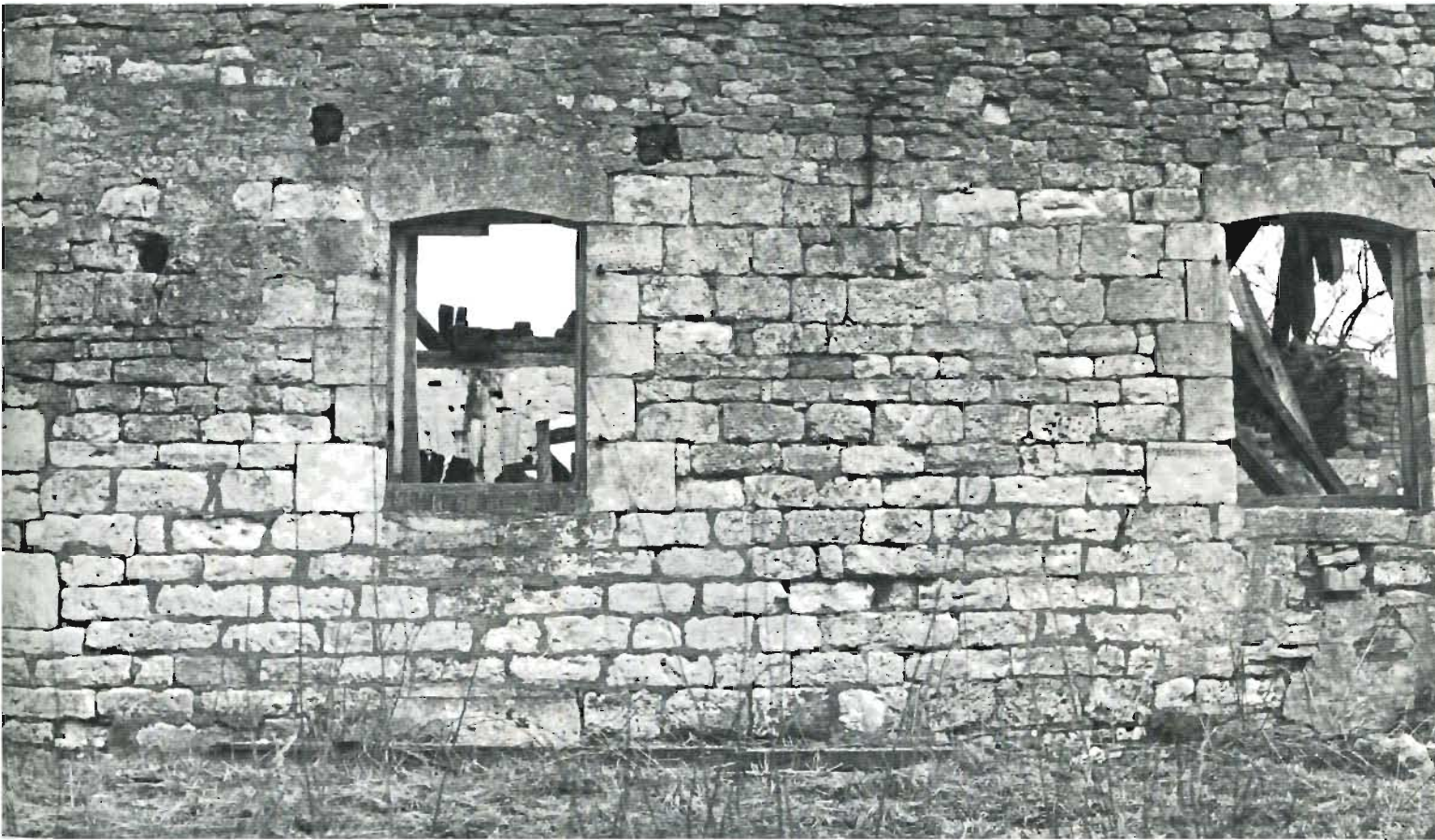
La craie blanche (Sénonien inférieur) est livrée avec les mêmes caractéristiques que la pierre bleue.

Elle se rencontre en Thiérache de l'Aisne. Selon les carrières, elle est plus ou moins gélive.

Les faces travaillées restent lisses. Elle est réservée au gros-œuvre d'élévation. On ne l'utilise pas au sol. La clarté de cette pierre crée une architecture particulièrement douce et lumineuse.

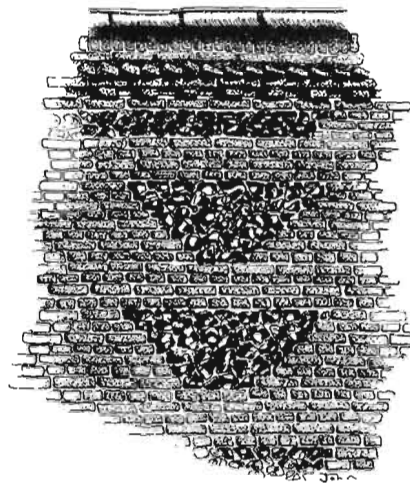
On citera au passage l'emploi relativement réduit mais existant, selon les zones,

- d'agaises : schiste jaune assez friable employé soit comme pierre à bâtir principale, soit le plus souvent en bourrage et complément,
- de grès : utilisé en sous-bassement ou même parfois en tapisserie générale.

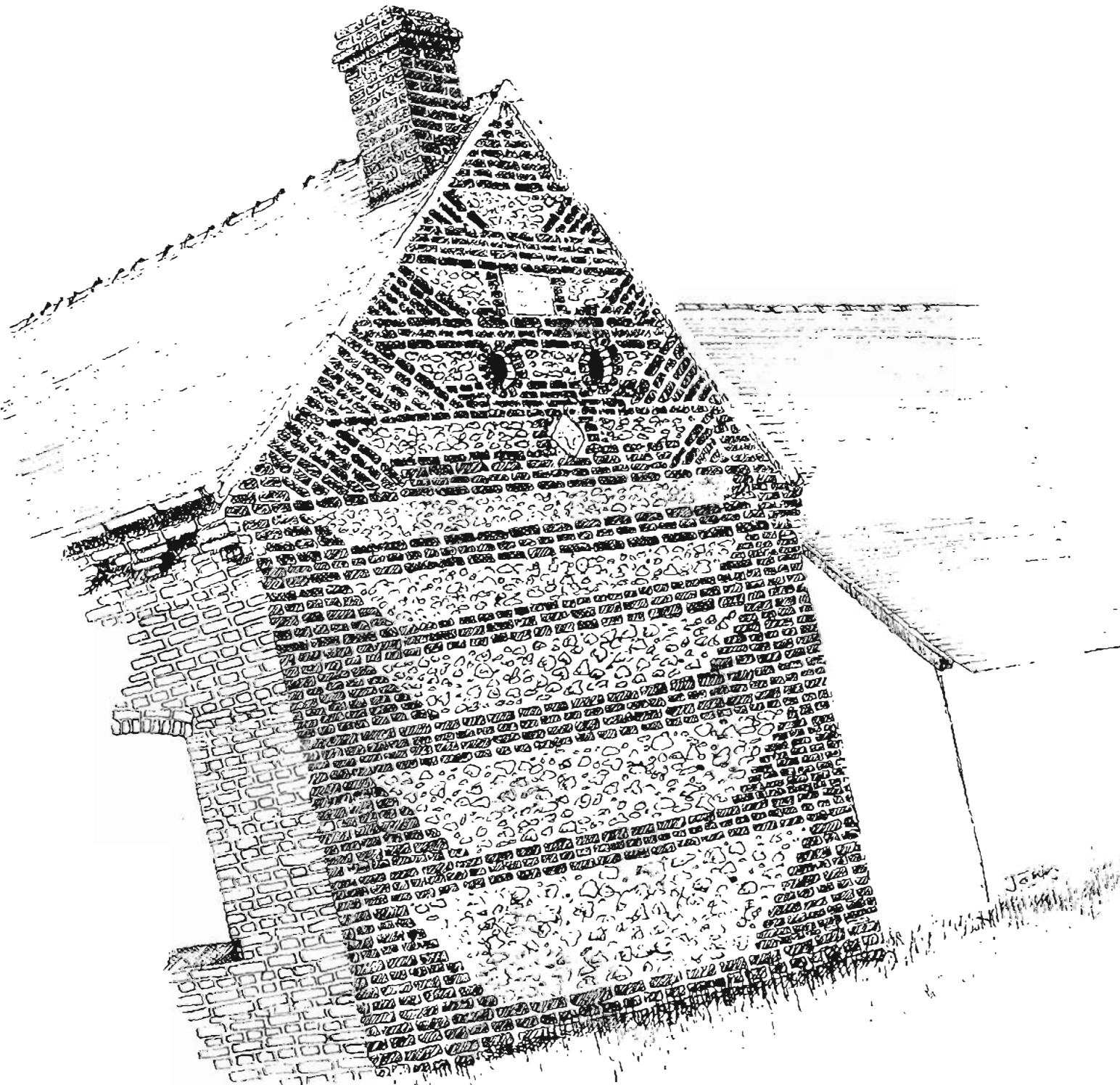


Le silex

Pratiquement inexistant au Nord de la Thiérache, le silex noir à cortex blanc apparaît dès qu'on se rapproche de la frontière de l'Aisne où il se répand dans les zones de vallée. Il constitue un matériau de complément ou de blocage, dont l'apparence extérieure varie selon la façon de liasonner. On le trouve volontiers en sous-bassement dans les zones non pierreuses où il supporte alors le gros-œuvre de torchis.



Il intervient très souvent en association avec d'autres matériaux durs tels que pierre blanche ou briques. La faiblesse de son module permet de l'utiliser en bancs horizontaux. Il donne au maçon la possibilité d'exprimer une certaine fantaisie soulignée par le jeu des alternances et la triangulation des chainages d'angle. Il fournit enfin par la nervosité et l'opacité de sa masse, la possibilité d'une écriture en négatif.



Le torchis

En Thiérache de l'Aisne la persistance du torchis conduit à une double constatation.

Il est difficile de n'être pas touché par ce type d'architecture archaïque sur colombage dont le pittoresque lumineux participe à l'embellissement du paysage et à l'enchantement de l'âme.

Toutefois, l'état d'abandon inexplicable où il se trouve indique que la population s'est détournée de cette architecture pauvre, non seulement techniquement, mais culturellement.

On ne trouve pas un tel abandon dans les régions où il s'est également développé : Normandie, Sologne, Vendée, etc... Sa réhabilitation pose donc un problème extrêmement sérieux.

Le torchis se situe dans les zones marneuses et de forêt. Sa présence s'explique historiquement comme une technique d'expédient destinée à compenser la difficulté des relations extérieures (transports de pierres onéreux ou impossible).

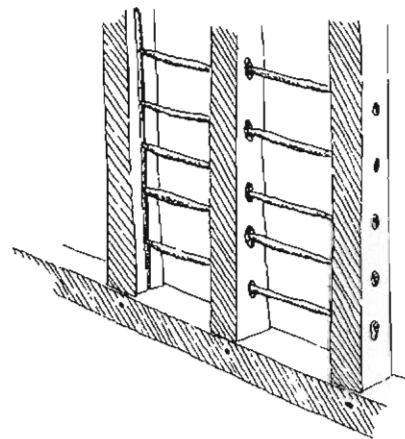
Le torchis proprement dit est un mélange d'argile, de paille, voire de crin animal. Sa couleur est ocre jaune. Il est préparé par piétinement en fosse avec incorporation d'une quantité suffisante d'eau et même de chaux. Cette pâte est ensuite appliquée sur un coffrage préparé à la recevoir (hourdis du colombage). La technique du torchis repose en effet sur l'utilisation du pan de bois.

L'ossature générale du mur est composée de pièces de bois horizontales (sablières assemblées par tenons et mortaises à un certain nombre de pièces verticales (poteaux ou potelets). Pour empêcher le roulement de l'assemblage, le charpentier ajoutait des écharpes de renforcement en diagonale. Toutes ces pièces gardent généralement leur courbure naturelle.

Les ouvertures (portes et fenêtres) étaient calculées dans l'espace compris entre deux potelets par intervention des linteaux et appuis de bois nécessaires. Si elles sont en général plus réduites que dans l'architecture en dur, elles semblent néanmoins occuper davantage de place. Corniche et jambages pouvaient intervenir en placage extérieur pour donner un fini à l'ouvrage. Le sous-bassement destiné à isoler la sablière basse du sol est débordant, situé à un niveau compris entre 0,30 et 1,00 m. Il est constitué, soit d'un lit de rognons de silex, soit de briques, soit de pierre blanche, soit d'un mélange de tous ces matériaux.

Pour recevoir le torchis, des esquilles de bois s'emboîtent horizontalement à mi-épaisseur dans les potelets verticaux où leur pied s'engage dans de petites cavités avant de coulisser dans une grande rainure et prendre leur place définitive.

Ces esquilles horizontales sont renforcées d'un entrelacs de liens verticaux en bois arbustif.



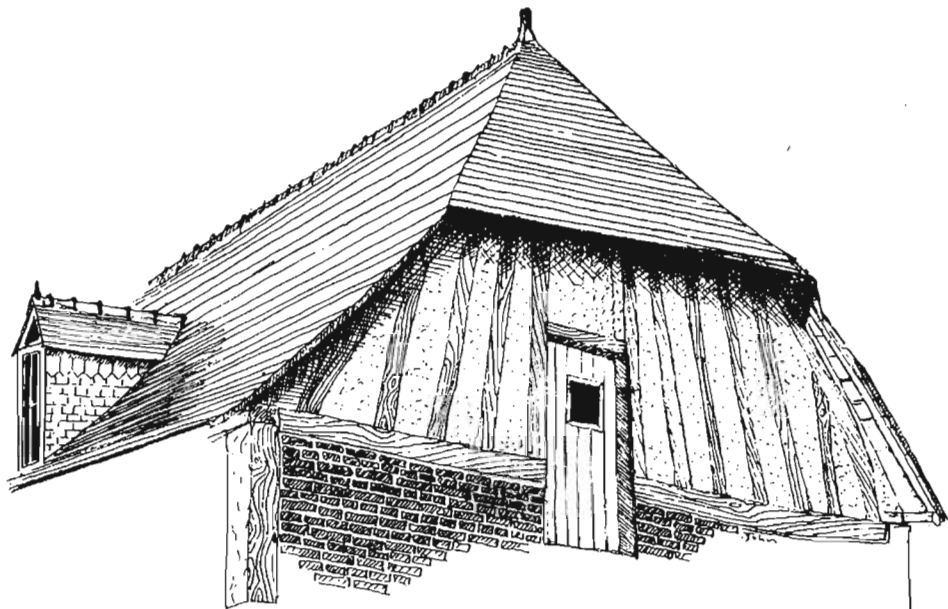
Le torchis est plaqué sur ce coffrage mais laisse généralement apparaître les poteaux. Son épaisseur moyenne est de 10 cm. Il arrive que par souci de protection, une couche de torchis surface entièrement la façade. Dans le cas du logement on trouve couramment un enduit de chaux. Les variations géométriques offertes par le colombage apparent restent simples et limitées. Des effets de symétrie sont parfois recherchés dans les écharpes.

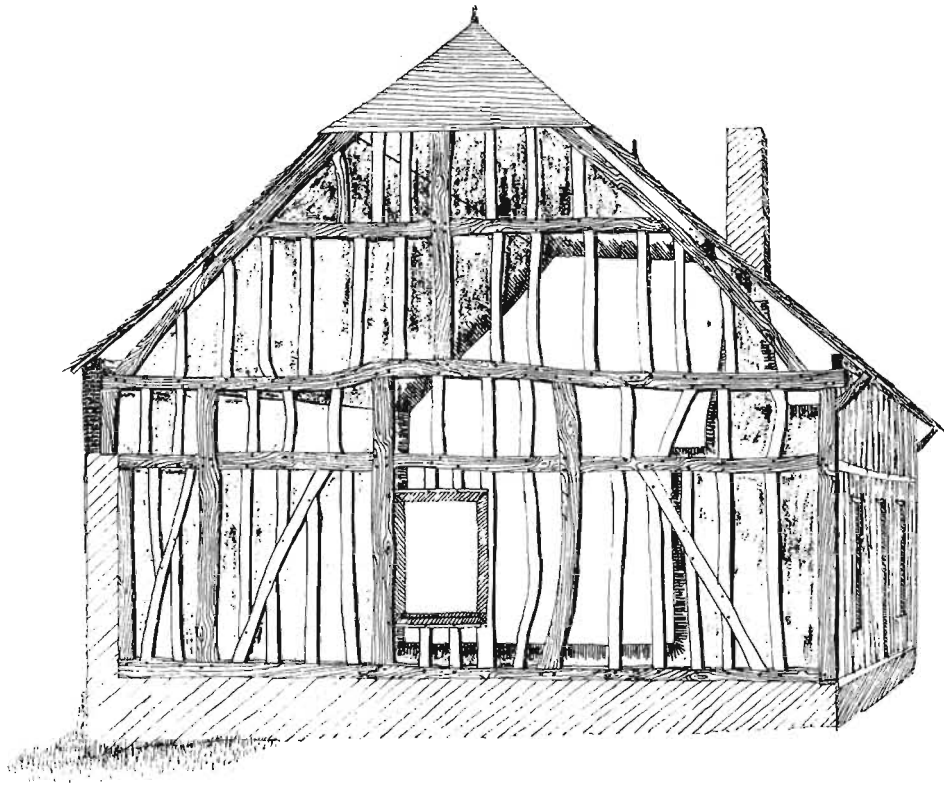
Cette charpente, généralement en chêne, ne porte pratiquement pas de sculpture. Certaines constructions à colombage possèdent un mur en dur (briques, pierres) sur la façade la plus exposée. Le torchis est protégé des pluies sous l'avent formé par l'avancée importante du toit



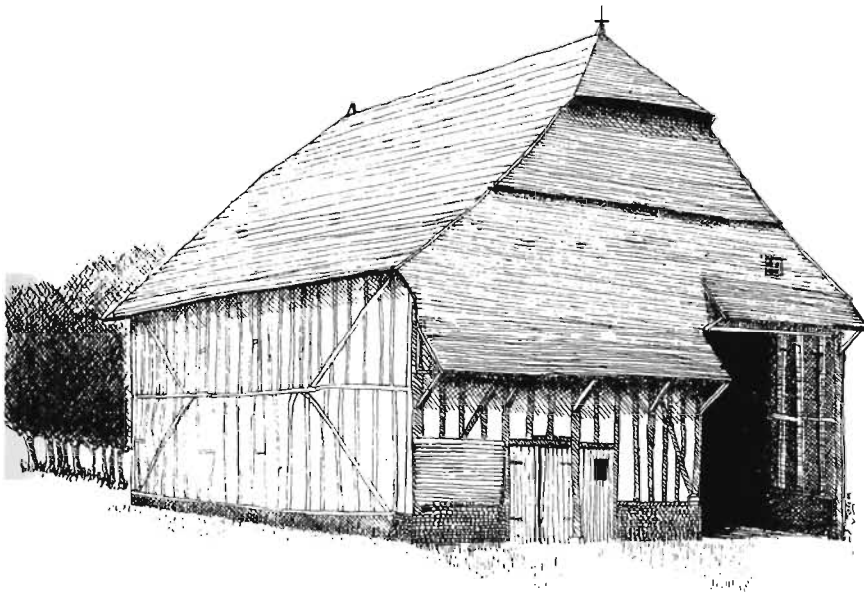
(environ 1 m). Originellement son égout ne portait pas de gouttière. L'avent protège aussi l'about extérieur des entrails dont l'extrémité clavetée joue alors le rôle d'ancrage. Vu du dessous, cet avent peut être ouvert ou fermé par un lattis enduit lui-même de torchis en forme de corniche plate ou courbe. On rencontre (consolidation tardive) des hourdis de briques entre les potelets.

Si le torchis est surtout l'apanage de la Thiérache de l'Aisne, on signale néanmoins sa présence dans le Nord en régions intermédiaires où il se trouve employé comme matériau de remplissage associé à un gros œuvre de briques ou de pierres.





Confection du torchis dans l'Aisne



- Rechercher un banc d'argile.
 - Décaper l'humus à la bêche.
 - Prélever la quantité d'argile nécessaire à une opération.
 - Retirer les cailloux.
 - Laisser tremper dans de l'eau pendant vingt-quatre heures.
 - Amalgamer en piétinant à plusieurs personnes et en ajoutant de l'eau pour obtenir une « pâte lisse » (piétiner au moins 3 heures).
 - Ajouter soit de la filasse et des crins d'animaux, soit de la paille de blé ou de seigle bachée menue.
 - Nouer sur le treillis de lattes des liens de paille tordue trempés dans la boue limoneuse. En séchant, ces brins de paille constitueront la paroi rudimentaire sur laquelle les deux couches de torchis brut seront appliquées.
 - Le lissage final se fait à grand renfort d'eau.
- * Source : Maisons paysannes de France.

La brique

Au Nord de la Thiérache on observe que l'usage de la brique primitivement réservé aux bâtiments nobles (XVI^e, XVII^e) ne composait dans l'architecture populaire qu'une partie réduite du corps de maçonnerie généralement en pierre dont elle était un élément de liaison et de décor (datation). Il s'agissait alors d'une brique de couleur rose-orangé peu cuite et de module plat.

Cette constatation reste vraie jusque dans la première moitié du XIX^e siècle.

A partir de cette époque, les constructeurs utilisent massivement une brique plus dure, plus résistante et plus sombre. On voit alors l'usage de la pierre se limiter aux sous-bassements, aux chainages, moulurations, appuis, linteaux, avant de disparaître complètement au XX^e siècle au profit exclusif de la brique.

En Thiérache de l'Aisne, du moins dans les zones où les limons ont été intensément utilisés, la brique semble être le matériau de prédilection.

Sa noblesse a été confortée par l'usage qu'en firent les bâtisseurs d'églises fortifiées auxquelles elle est associée.

La brique entre aussi dans de nombreux assemblages de matériaux : sous-bassements, bancs horizontaux de remplissage, rives de pignon. Elle est couramment utilisée comme un matériau d'écriture grâce aux effets de vitrification fournis par la cuisson. A cet égard, les briques surcuites noires sont éparpillées en semis dans la tapisserie rougeâtre. Mais elles peuvent également obéir aux mêmes critères de signalement, de décor et de protection magique que les signes relevés sur les églises fortifiées. De nombreux murs de maison portent des datations, des initiales, des noms, des croix, losanges, cœurs, etc...

MURS GOUTTEREAUX :

La brique achève volontiers le sommet du mur de pierres où elle compose une corniche en lits successifs. Le débordement est d'environ 10 à 20 cm.

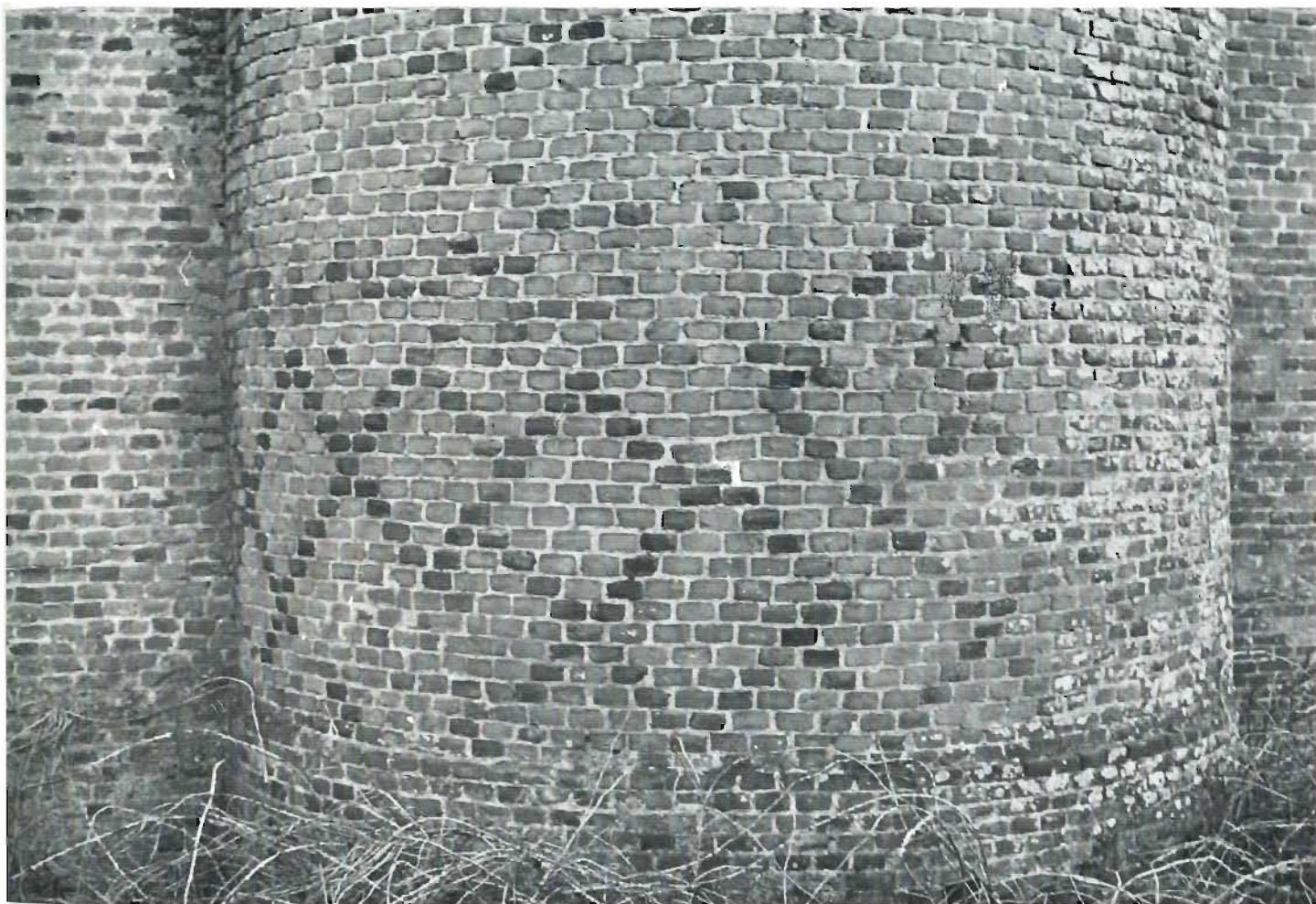
MURS PIGNONS :

La brique peut trianguler partiellement ou entièrement le pignon de pierre par des lits horizontaux.

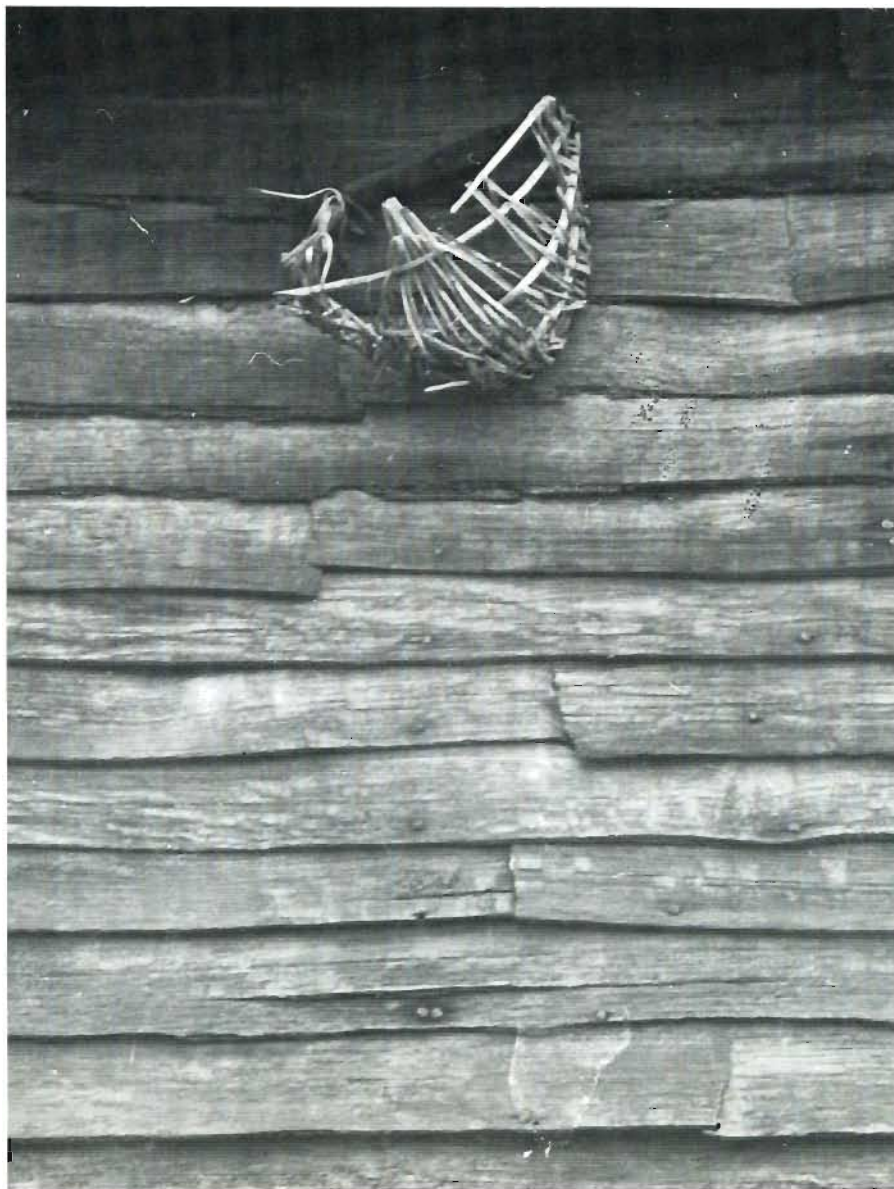
Elle peut également intervenir en tas maçonnés perpendiculairement au rampant de telle sorte qu'ils constituent des triangles rentrant pointés vers l'axe du pignon.

Ces pignons sont (ou non) débordants.





Le bois



Ce matériau peut figurer au titre de gros oeuvre extérieur parce qu'il muraille de très nombreux bâtiments (bauchage). D'innombrables bâtiments de service offrent des murs composés d'un bâti de charpente (chêne, peuplier, merisier) sur lequel un essentage (ou bardage) de planches a été cloué (chêne, aulne, peuplier). Ces feuilletts (tavaillons) ont environ 200 cm de long sur 15 cm de large ; épaisseur moyenne 12 à 18 mm. Ils se recouvrent horizontalement avec un pureau de 12 à 14 cm. Ils ne sont pas peints mais enduits. Ils sont assemblés en biseaux.

Le torchis bas ou défailant reçoit aussi ce bauchage.

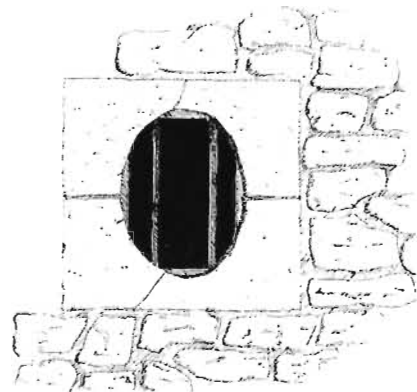
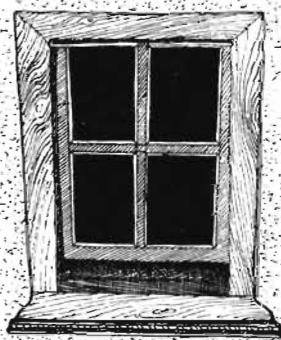


L'ardoise

En Thiérache de l'Aisne l'ardoise quitte le toit pour se répandre sur le pignon des bâtiments. Elle recouvre régulièrement la croupe retroussée mais descend parfois jusqu'au sol par différents auvents en rebond, principalement celui de l'égoût et celui du sous-bassement.



Les éléments de composition



LES MENUISERIES :

Dans le logement rural, le rapport des fenêtres varie de 1 sur 1,5 jusqu'à 1 sur 2.

La fenêtre est donc toujours plus haute que large. C'est une règle absolue sauf dans l'architecture de torchis où ce rapport peut se comprimer. La fenêtre ne cherche pas l'alignement, ni la symétrie de répartition dans la façade sauf à partir du XIX^e siècle où l'ordonnance se rationalise. La fenêtre d'étage est généralement plus réduite et de module souvent différent. La menuiserie est traditionnellement à trois carreaux par ouvrant avec ou sans imposte. Les petits bois sont épais. Le linteau peut être droit ou voûté et dans le cas d'un gros œuvre, en pierre monolithique ou appareillé en claveaux.

Dans les bâtiments annexes, la fenêtre se rétrécit. On voit apparaître la forme carrée. La dissymétrie est d'usage.

Les volets extérieurs sont à pleins panneaux consolidés par des traverses horizontales. Ils portent (ou non) un décor. Les persiennes se répandent plus tardivement.

Au Nord de la Thiérache, le barraudage est courant. Il est plutôt rare dans l'Aisne.

Autres ouvertures : soupiraux ovalisés, œils de bœuf, jours en meurtrières (aération, boulines pour pigeons).

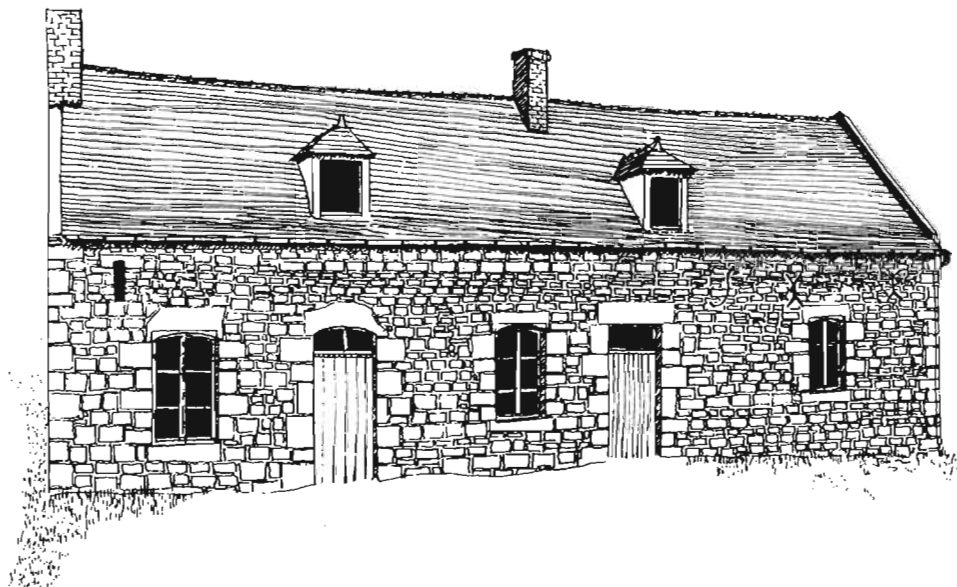
Dans le logement, la porte la plus courante est un lambris d'assemblage sur lequel ont été clouées de larges planches verticales, protégées (ou non) d'un couvre-joint munies d'une grande plinthe. La porte est montée sans dormant et bat directement sur la maçonnerie.

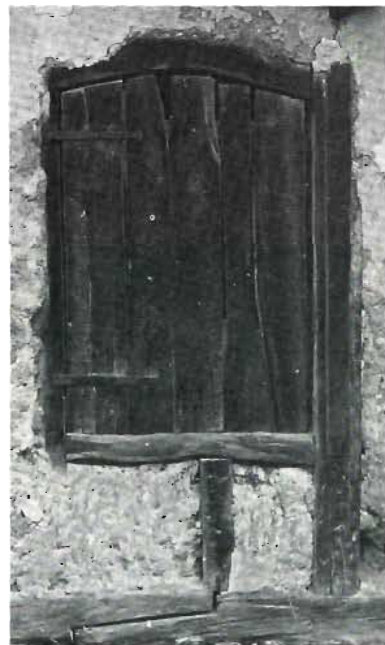
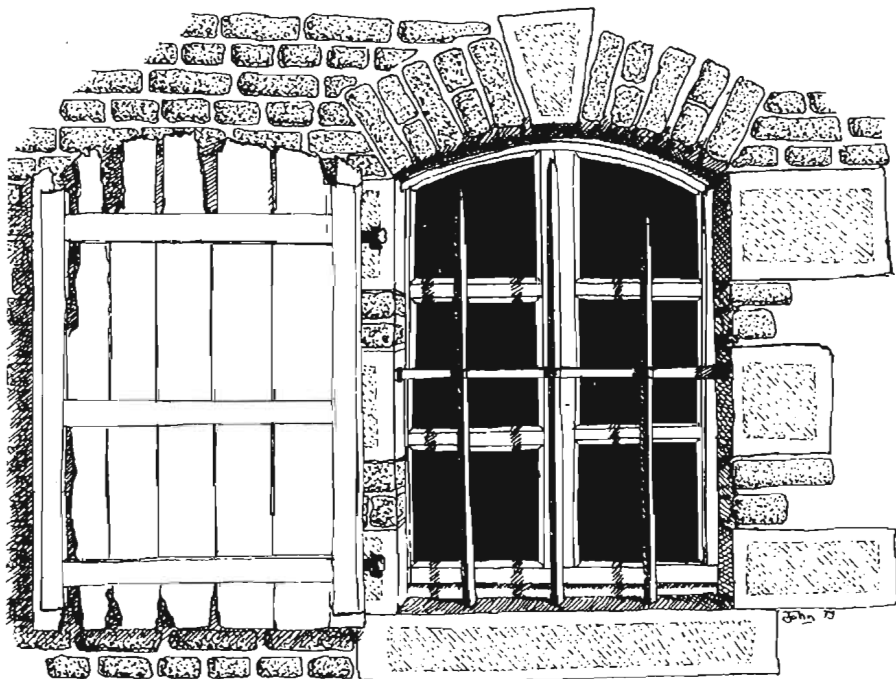
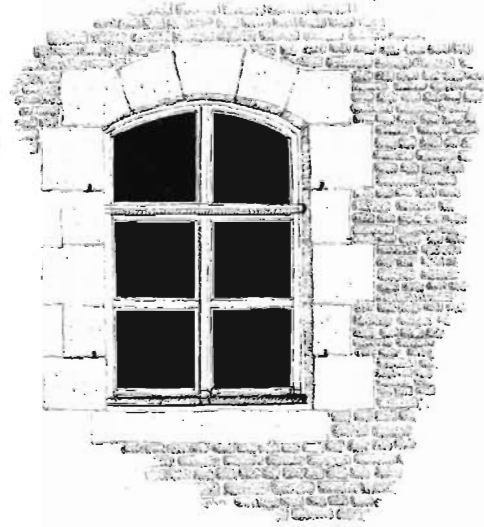
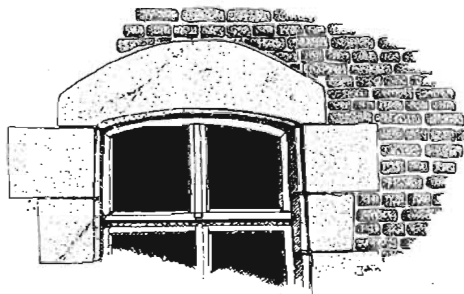
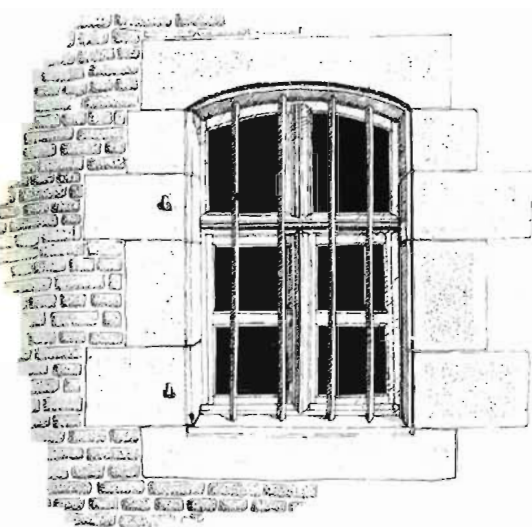
Elle peut s'ouvrir en deux (hecq). Sa dimension moyenne est de 0,90 sur 1,90 m. L'opacité de la menuiserie est compensée par une imposte vitrée. Celle-ci donne lieu à une grande variété de décors, qui constitue un catalogue très vaste de menuiserie inventive.

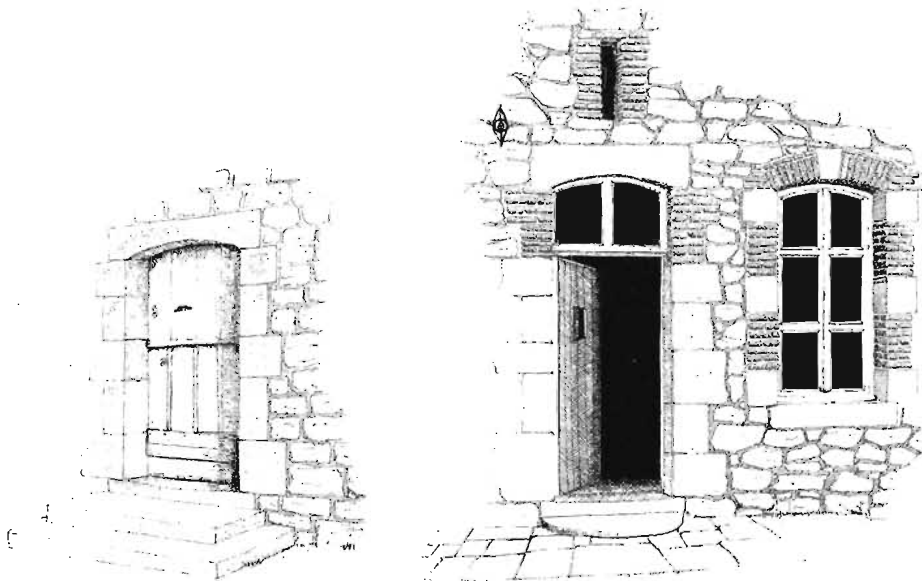
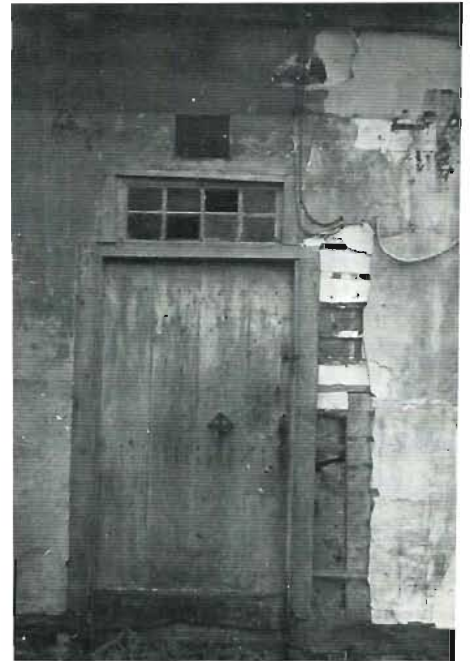
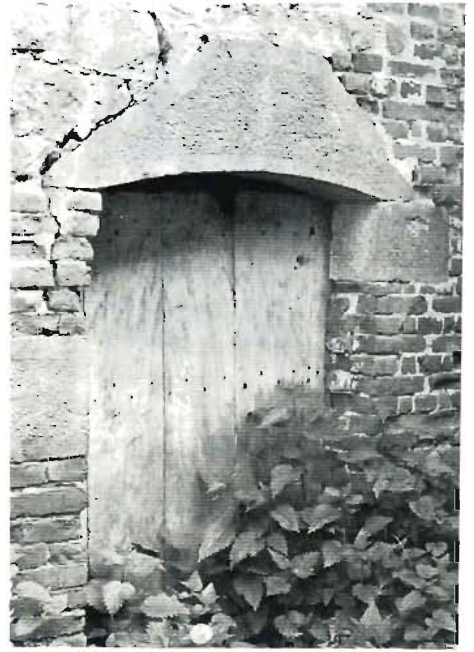
Dans les maisons plus bourgeoises on trouve des portes tiercées.

Les portes de grange sont généralement montées sur tourillons (sabots) et pivotent dans une pierre. Elles ferment grâce à un fléau.

Elles ont (ou non) un portillon.







Si vous devez restaurer



PRÉFÉREZ :

- la proportion des ouvertures anciennes, toujours plus haute que large.
- l'usage des pieds droits en pierre associés à plusieurs rangs de briques.
- les linteaux en pierre de récupération.
- les linteaux, appuis et appareils au nu du mur.
- les modèles anciens de fenêtre à 3 ou 4 carreaux par battant,
- les portes en bois plein, à larges planches verticales avec (ou sans) couvre-joint,
- les portes vitrées mais uniquement en partie haute,
- le bois naturel huilé ou enduit,
- les couleurs blanc cassé, gris lumière,
- les volets pleins à l'ancienne avec traverses horizontales,
- les ferrures simples de la même teinte que la menuiserie,
- les anciens modèles de quincaillerie (gonds, loqueteaux, fléau, etc.),

ÉVITEZ :

- les petits bois aux fenêtres surtout s'ils créent des compartiments carrés.
- les portes à oculus central, à décor en pointe de diamant, à vitrage sous ferronnerie, et tous les modèles standardisés actuels.
- les vernis ou les couleurs voyantes,
- les volets roulants métalliques ou plastiques,
- les volets à écharpes en « Z »,
- les persiennes en fer,
- les ferrures apparentes peintes en noir,
- les crémones modernes, les quincailleries dites rustiques,
- rigoureusement les baies en largeur qui n'apportent pas plus de lumière que deux percements verticaux,
- les linteaux en béton ou en bois,
- les linteaux saillants,
- les appuis débordants,
- d'édifier des arcs artificiels là où les ouvertures traditionnelles sont rectangulaires,
- de cintrer les arcs à l'excès.

Si vous devez construire

ÉVITEZ :

- les fenêtres systématiquement carrées,
- la symétrie monotone des ouvertures, leur répétition,
- une disproportion entre les pleins et les vides de la façade.

PRÉFÉREZ :

- franchement la lumière,
- l'alternance dans l'inégalité.

Les toitures

VOLUME – FORMES :

Dans le volume général de la maison – plus encore des bâtiments de service – la toiture a une grande importance et constitue un élément dominant.

Son allure massive est une caractéristique essentielle de cette architecture qui se rattache au corpus de l'habitat gaulois.

Sur un corps de maçonnerie généralement rigide et sans retrait sensible, la souplesse de l'architecture vient de la toiture.

La toiture est originellement à deux pentes principales comprises entre 45° et 50° .

Dans le plan vertical, le rapport entre la hauteur des murs gouttereau et celle de la toiture approche souvent la valeur 1/1.

Mais ce rapport varie sensiblement en raison de :

- l'âge du bâtiment,
- sa fonction (logement ou dépendance, activité agricole ou autre),
- sa situation (maison isolée dans la campagne ou en groupement urbain).

Ce rapport sera en faveur d'une emprise maximum du toit dans le cas d'un bâtiment ancien, agricole, isolé dans la nature. Le mur n'occupe plus alors que le quart ou le cinquième du volume général.

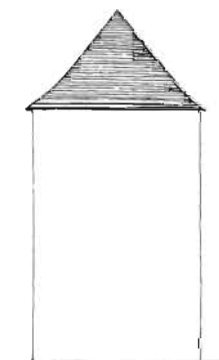
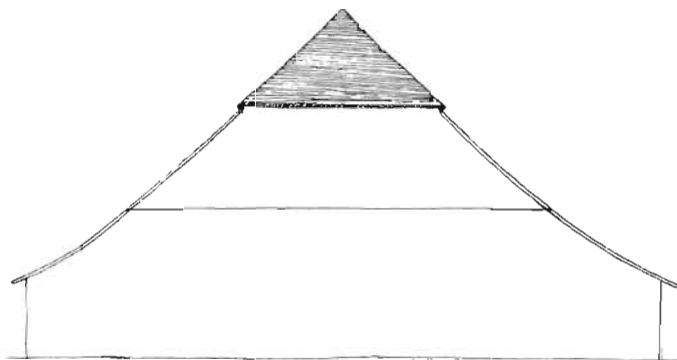
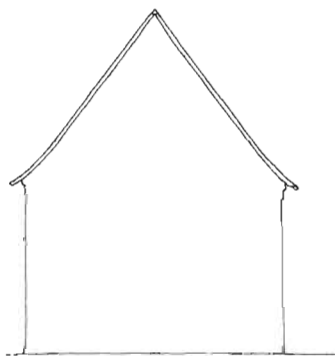
Le rapport sera inversé dans le cas d'un bâtiment construit dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, de fonction non agricole, situé en milieu urbain (influence bourgeoise).

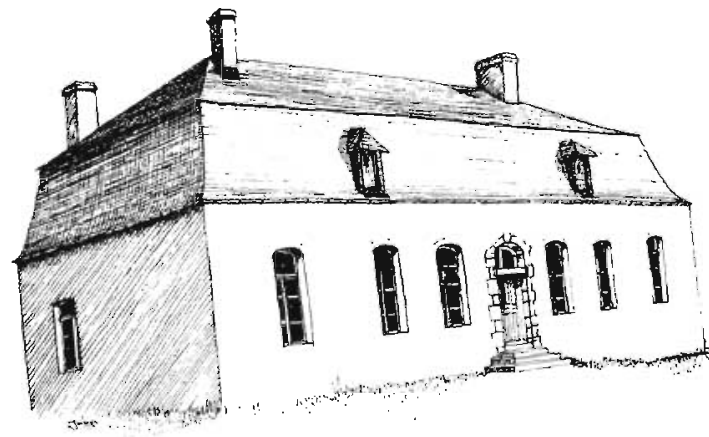
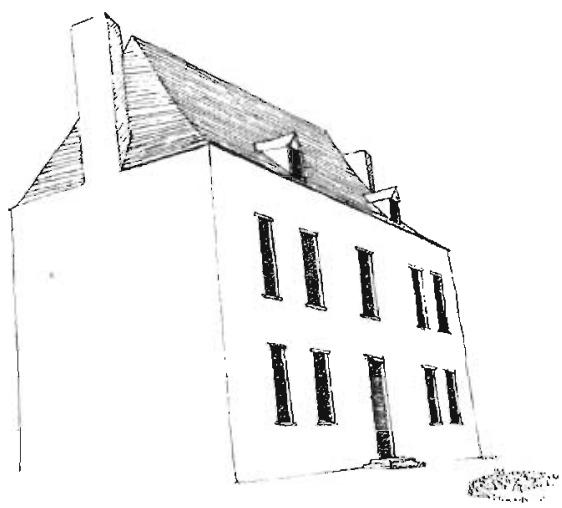
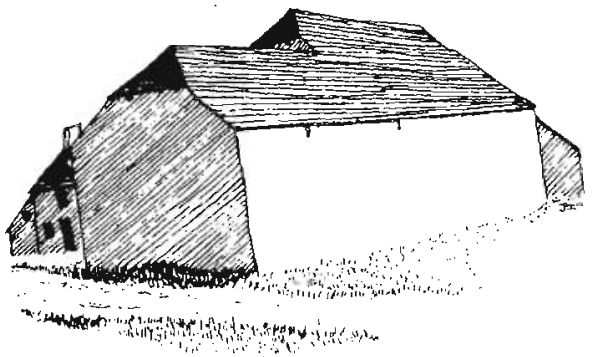
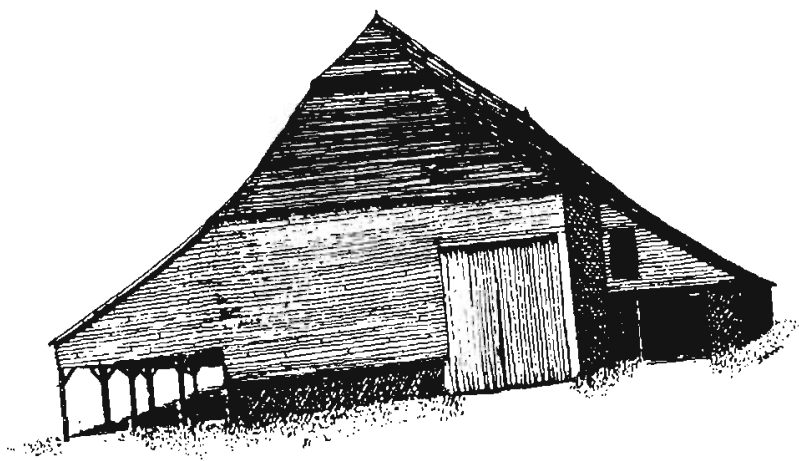
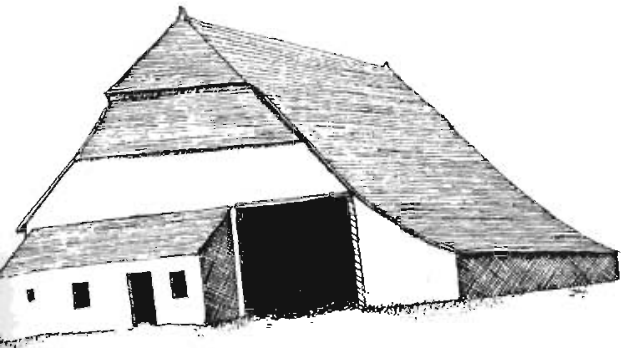
Le toit à la Mansard, très courant dans la Thiérache de l'Aisne, apparaît comme une tentative d'urbanisation des campagnes par le volume architectural.

Le phénomène de démultiplication de la toiture est courant quand, aux longs pans latéraux s'ajoutent une ou deux croupes en pignon, voire un essentage d'ardoise descendant parfois très bas sur le gros-cœuvre.

Ce qui caractérise les volumes aériens c'est la présence en pignon sous le vent d'une croupe rampante triangulaire, débordante ou rase, dont le développement est plus ou moins important selon qu'on va du Nord vers le Sud de la Thiérache.

Ce besoin d'opposer au vent un glisseur va créer un usage d'autant plus suivi qu'il économise de la maçonnerie. Les bâtiments posséderont alors deux croupes, une sur chaque pignon dont l'amplitude progressive ira parfois jusqu'à créer des toits à quatre eaux, reliés par une courte ligne de faitage.





CHARPENTE :

On trouve toujours dans les charpentes anciennes des pièces de bois grossièrement équarries et présentant des courbures naturelles. Beaucoup de charpentes ont encore une triangulation de ferme relativement faible parce qu'elle fournissait à l'origine une pente abrupte pour la couverture de chaume.

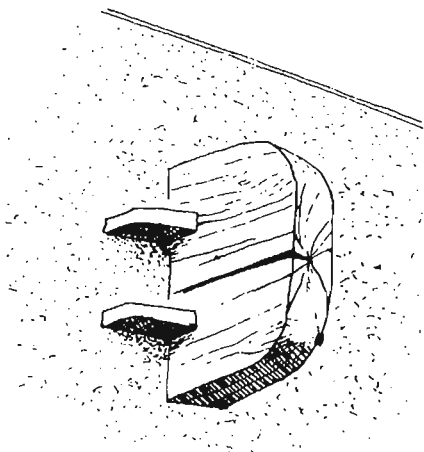
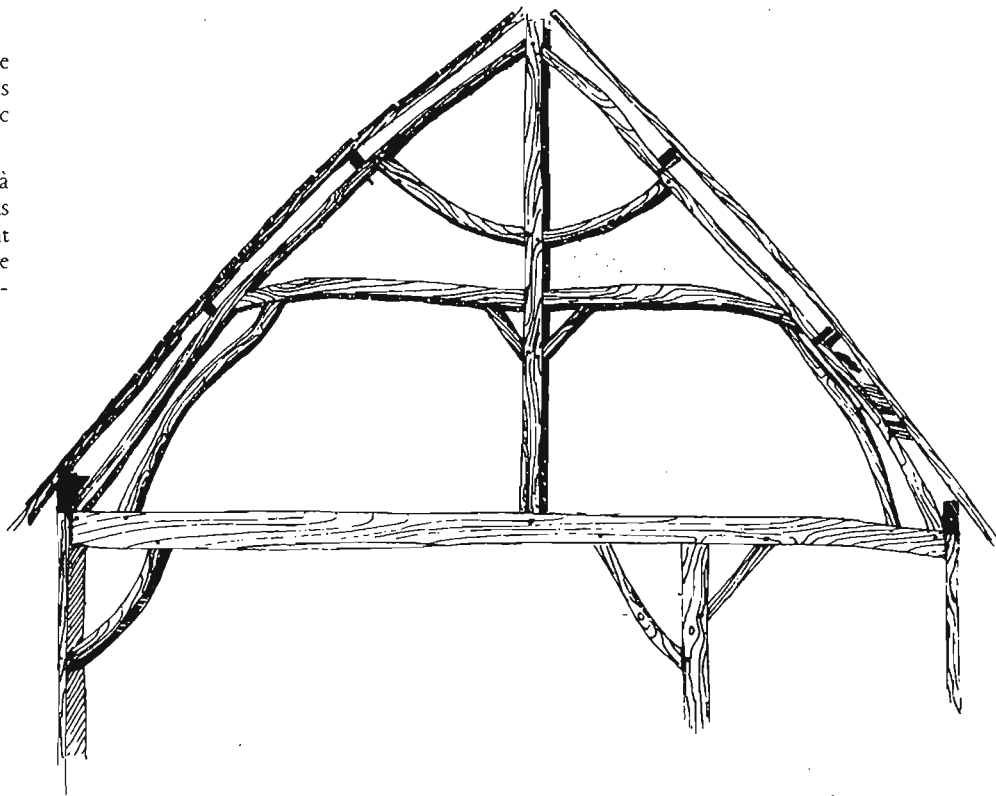
Au Nord de la Thiérache, l'égoût du toit n'est que légèrement déporté et assoupli par le coyau mais il n'est pas débordant.

En Thiérache de l'Aisne, le débordement est plus fréquent. Il est indispensable dans l'architecture de torchis pour protéger les murs de la pluie. Cette protection permettait de laisser dépasser les entrails dont l'extrémité était clavetée en guise d'ancrage.

CHEMINÉE :

Les cheminées sont en briques. Leur souche sort du toit sur le rampant au point le plus élevé. Elle est d'un bloc sans fioriture avec seulement une légère mouluration.

En pignon, elle est engagée ou adossée à l'intérieur de la construction. Elle sort dans l'axe ou sur un rampant. L'appareil du conduit est souvent apparent dans le gros-cœuvre général. La cheminée peut recevoir une ventouse ou une mitre en poterie.



RECOUVREMENT :

En milieu rural, dans l'isolement du bocage et des vallées, le matériau de prédilection fut pendant longtemps le chaume. Il persista largement jusqu'au milieu du XIX^e siècle malgré les encouragements officiels pour les toitures en dur moins sujettes aux incendies.

La tuile fut un matériau de production locale. Mais elle fut supplantée largement au XIX^e siècle par l'ardoise sans pour autant disparaître totalement.

La relative proximité des centres ardennais de Fumay et Rimogne où s'exploitèrent d'importantes ardoisières, le développement des chemins de fer, permirent d'user de ce matériau en abondance.

L'ardoise se plia de bonne grâce à des volumes amples et souples, bien conçus pour le chaume. Elle féconda une corporation de couvreurs dont on peut aujourd'hui, sur des ouvrages encore en place depuis parfois plus de cent ans, observer le remarquable savoir-faire.

Dans les régions de torchis, par l'effet conjugué de la taille et des mélanges de couleur, l'ardoise naturelle favorisa une véritable écriture qui ne trouvait pas ailleurs de support : datation, signes de propriété, décor.

Les deux types d'ardoise traditionnellement utilisés étaient là :

- Fumay (rose violacé),
- Rimogne (grenue verte ou Saint-Louis bleue).

L'ardoise était souvent clouée sur des feuillettes non jointifs.

Au sommet du toit, le recouvrement est assuré par une succession de tuiles faitières emboîtées.

Les chevrons de rive sont protégés par des ardoises taillées à motif géométrique.

Les solins et les noues étaient anciennement raccordés à la chaux grasse, avant que n'apparaissent les zingeries souvent apparentes même aux arêtières.

Les égouts du toit portent des gouttières pendantes. Les entonnoirs s'ornent souvent d'un motif à fleurage.

En Thiérache de l'Aisne, le poinçon sort généralement de la charpente avant d'être couvert par un épi de faitage aux formes variées, parfois une girouette.



LUCARNES – OUVERTURES :

Sur les toits à long pan, on trouve deux types principaux de lucarne :

- lucarne-porte à l'aplomb du mur. L'égoût ainsi coupé est parfois artificiellement rétabli par une gouttière transverse,
- lucarne-fenêtre établie sur la charpente et dominant de peu l'égoût. C'est le type le plus courant.

La baie est un rectangle en hauteur, de même proportion, mais de plus petite taille que la fenêtre du rez-de-chaussée, installée dans son axe ou dans l'entraxe.

Elle est fermée par un châssis de bois percé (ou non) d'un jour, où elle porte une menuiserie à petit bois.

Les jouées sont garnies d'ardoises à pureau horizontal.

Le chapeau peut être à deux pentes (chevalet) mais on le trouve le plus souvent à trois pentes (à la capucine).

Le nombre des lucarnes en position sur le toit semble être plus limité au Sud de la Thiérache qu'au Nord.

Toujours dans le Sud, la croupe frontale est volontiers ronde comme une poivrière ou polygonale (à facettes).

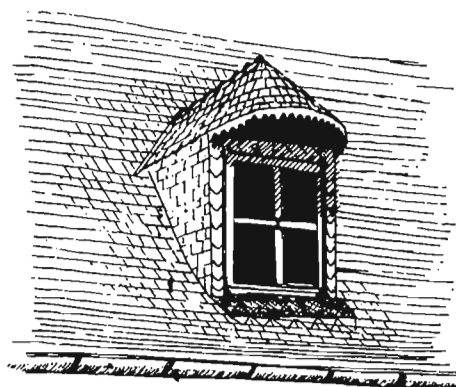
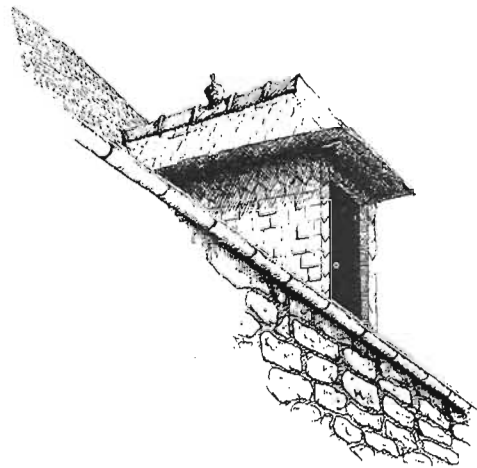
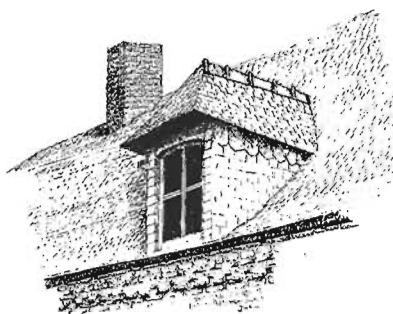
Sous un profond saillant, le linteau est protégé par une dentelure en ardoises ou en zinc.

Les faitages sont couverts de tuiles parfois ornées d'une boule.

Sur les toits à la Mansard, les chapeaux des lucarnes peuvent être engagés dans le terrasson (position haute) ou plus bas dans le brisis.

Dans l'Aisne, l'usage du houteau est fort répandu sur le long pan du toit. Sa façade abrite volontiers les boulins circulaires du pigeonnier.

A noter pour mémoire, l'existence de tabatières et jeux fixes (verre).



Si vous devez construire

PRÉFÉREZ :

- des volumes dominants et de pente franche,
- des ardoises à pureau horizontal (même en Eternit) à dominante bleutée,
- des zingueries incorporées à la maçonnerie,
- des souches de cheminée en briques positionnées au sommet du toit,
- des jours dans le rampant du toit,
- des lucarnes traditionnelles.

ÉVITEZ :

- les toitures à trop faible pente,
- les toitures à une seule pente,
- les toitures à terrasse,
- les toitures à trop faible volume,
- les toitures à quatre eaux,
- les matériaux inadaptés à l'environnement immédiat, de coloration trop vive ou inadéquate,

- les matériaux de synthèse de couleur brune, rouge, verte ou réfléchissante,
- la disposition des ardoises en losange,
- les zingueries trop apparentes,
- les toitures débordantes en pignon sur des pannes apparentes en « queue de vache »,
- les cheminées en appui extérieur,
- des souches de cheminée situées trop bas sur le rampant,
- des souches à prétention décorative ou excentriques,
- des ouvertures en largeur obtenues par le soulèvement du toit avec bords angulaires ou arrondis du type faussement appelé « chien assis ».

Si vous devez restaurer

PRÉFÉREZ :

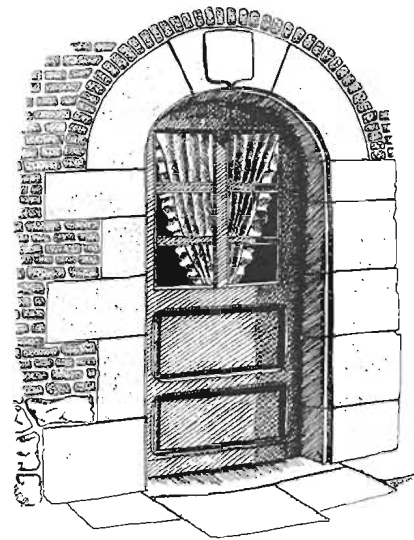
- utiliser l'ardoise naturelle ou de type Eternit bleu foncé, de module traditionnel, à pureau horizontal, avec (ou sans) crochets,
- des souches de cheminée en briques de bonne section avec une légère mouluration,
- les faitages en tuiles,
- les jours dans la pente du toit,
- de préférence les lucarnes traditionnelles aux jours toujours plus réduits que les fenêtres du rez-de-chaussée.

ÉVITEZ :

- de changer la pente traditionnelle du toit,
- de couvrir avec des matériaux de synthèse bruns, verts, gris, rouges, noirs, transparents, réfléchissants,
- la disposition des ardoises Eternit en losange,
- les souches de cheminée trop faibles en boisseaux apparents, en crépi, en matériaux plaqués de style rocaille ou mosaïque,
- les faitages en zinc,
- les faux chiens assis en largeur sur le toit.



Les éléments de décor et d'art populaire



Décor sur la maçonnerie

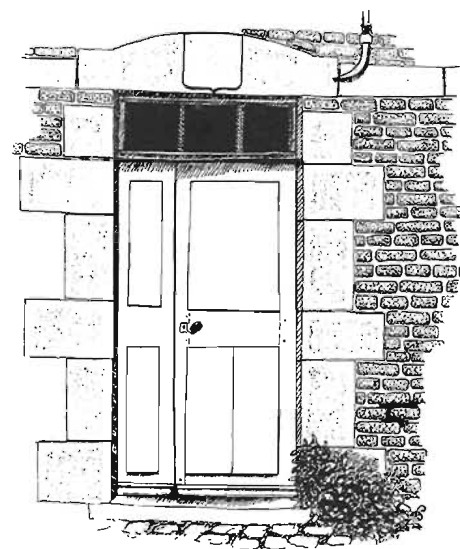
LA PIERRE

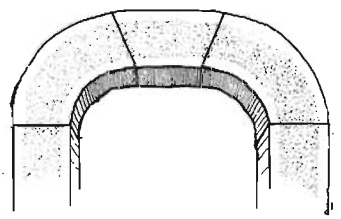
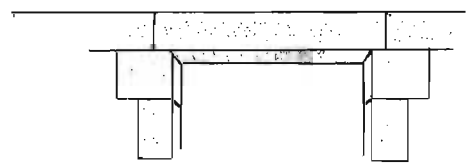
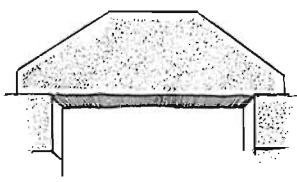
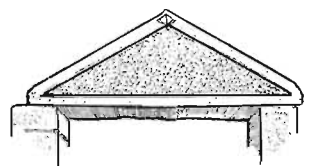
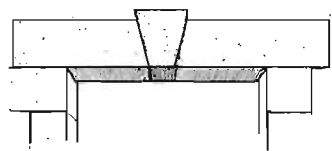
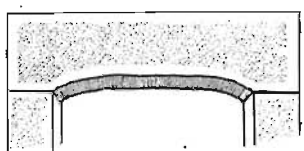
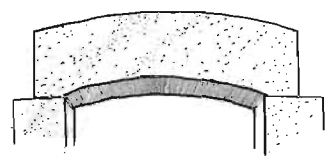
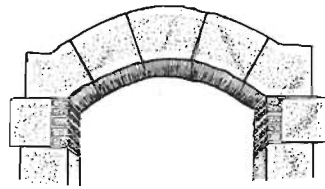
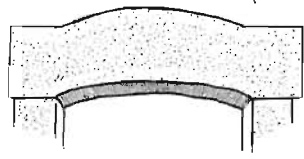
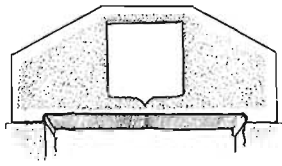
– décor dans l'appareillage :

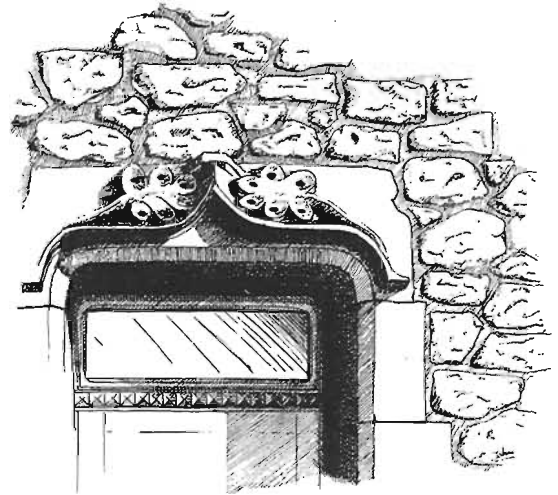
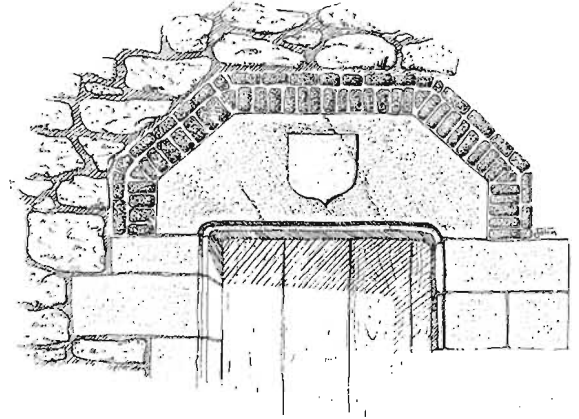
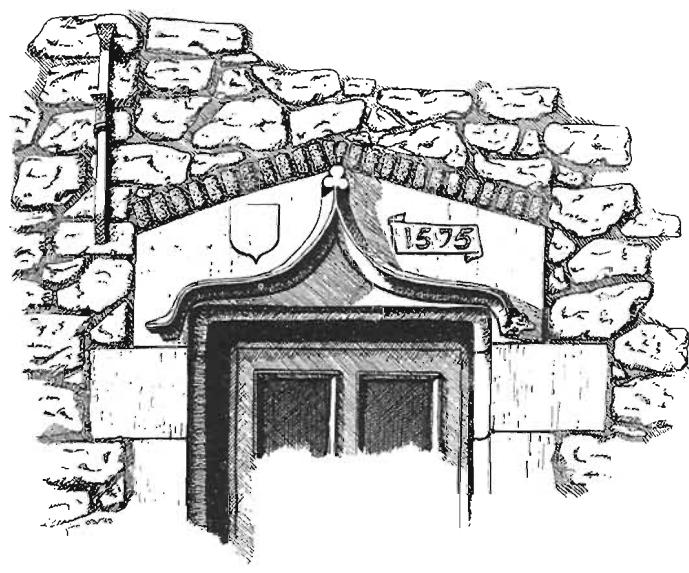
- bandeau horizontal prolongeant appuis et linteaux dans une tapisserie de briques
- chaînage alterné

– décor issu de la taille :

- mouluration pour recouvrement, emboîtement, chapiteau de porte, colonnette, jambage
- pointe, boule d'amortissement, cône, épi, renflement pour sommet de pilier
- linteaux de toutes formes : triangulaires, losanges, en chapeau de gendarme, en accolade
- claveaux et clés de voûte
- jours en ovale, cercle, demi-cercle pour soupirail, aération, etc...







— *décor par gravure et sculpture :*

- en ronde bosse : chiffres de datation, cœur, cercle, fleurage

- en creux :

initiales des bâtisseurs

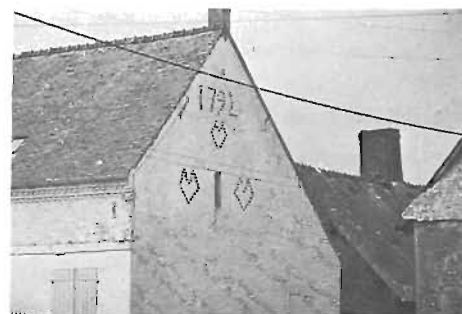
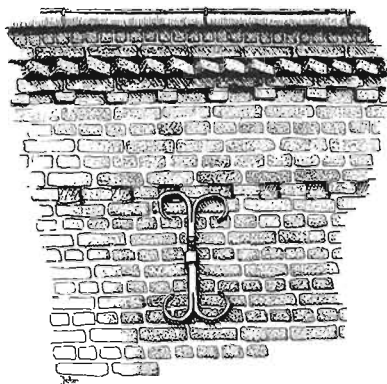
dates

monogramme christique

supplique chrétienne ou formule de profession

héraldique professionnelle ou domestique

imagerie



LA BRIQUE

- corniche
- signes : cœur, croix, losange, semis
- datation
- initiales ou inscriptions patronymiques
- évidemment géométrique des colombiers

LE TORCHIS

- le décor naît du jeu alterné des colombes soumises à des tentatives de géométrisation

LE SILEX

- il y a décor dans les bancs parallèles avec triangle de réserve aux angles ainsi que dans la tapisserie constituant un fond d'écriture pour les datations, signes, etc...

Décor sur les toits



– avec l'ardoise :

- datation à l'aide d'ardoises taillées et mosaïques par l'opposition des couleurs
- initiales du propriétaire (parfois son nom entier)
- carreau, pique, cœur et trèfle du jeu de cartes
- croix
- écailles sur about de poutre, en bordure de rive, sur le faitage, sur le bandeau de lucarne

– avec les tuiles faitières :

- brun clair, brun noir, aubergine, vert, ocre, orange
- tuiles avec boule en épi
- tuiles à pastillage floral
- tuile avec décor animalier : colombe, poule, basse-cour

– avec les épis de faitage :

- en pierre : boule ou cône (assez rare)
- en poterie de grès : boule, décor animalier
- en métal : boîte trapézoïdale à quatre faces, chapeau plat ou dentelé, parfois à boule, cône surmonté d'une étoile, fleron du poinçon (surtout dans l'Aisme)

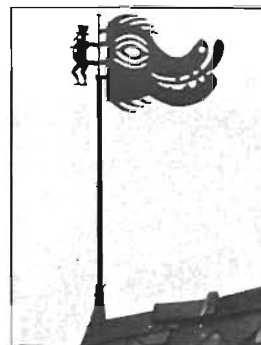
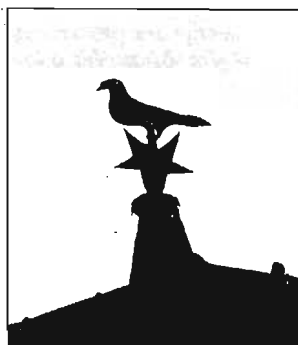
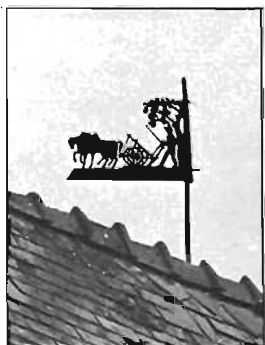
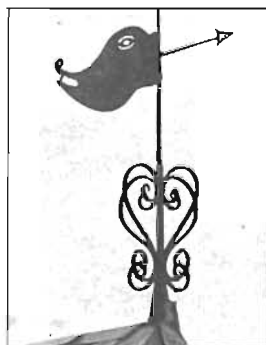
– avec les girouettes :

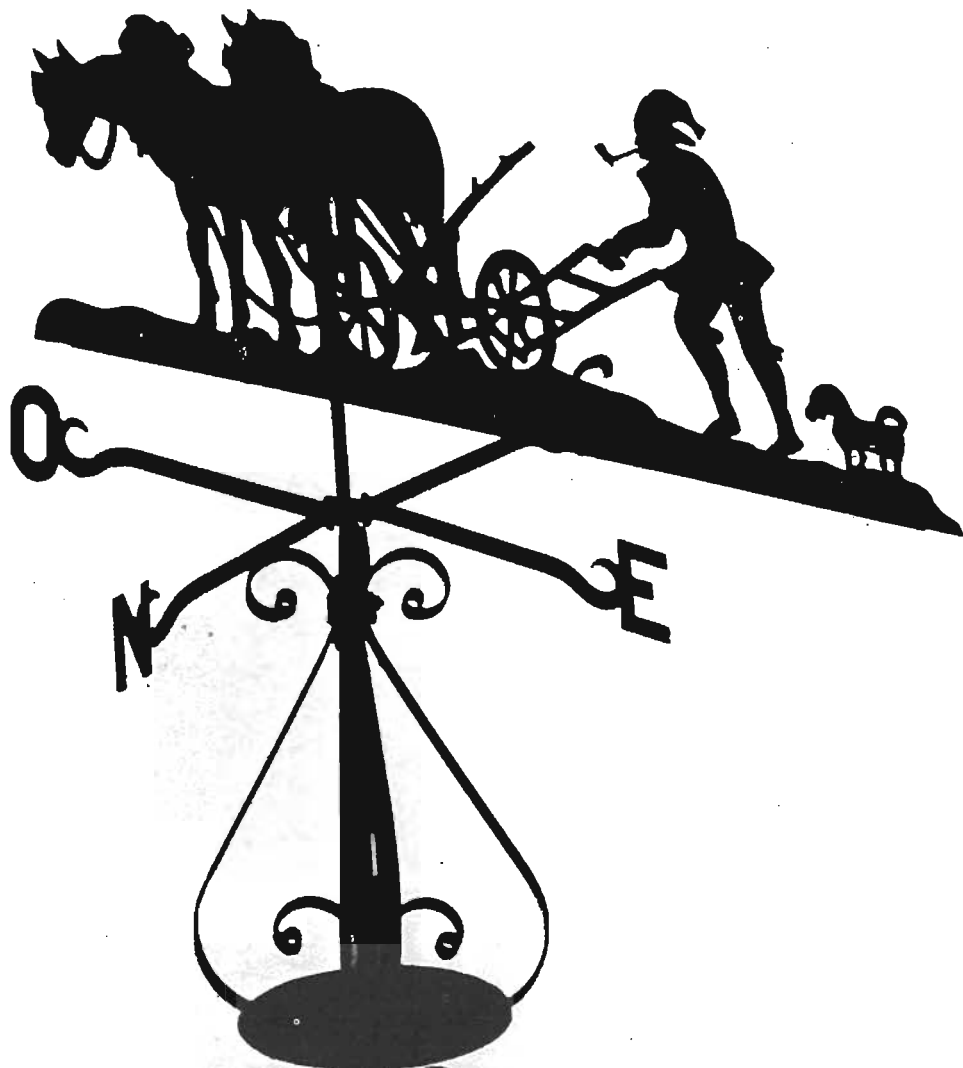
- décor professionnel : laboureur et sa charue, semeur, maréchal-ferrand, postillon, attelage, éleveur de bovins, Gambrinus
- décor de caractère : chasseur, pêcheur, cavalier, ange
- décor animalier : pigeons, oiseaux, dragon seul ou associé
- décor céleste : étoile

– avec les bouteaux : découpe ronde des boulins du pigeonnier

– avec les clochetons :

- forme parallépipède ou octogonale coiffée d'un toit à quatre eaux (chapelles, hôtels de ville, relais, auberge, ferme, maison bourgeoise).





Décor sur la menuiserie

LES PORTES :

- mouluration géométrique : losange simple ou alterné, carré, rectangle, étoile
- coloration verticale des planches sur les portes de grange, étables, greniers (vert clair, vert foncé, brun, crème)
- losange, cercle, quadrilobe, cœur ajourés aux portes des greniers

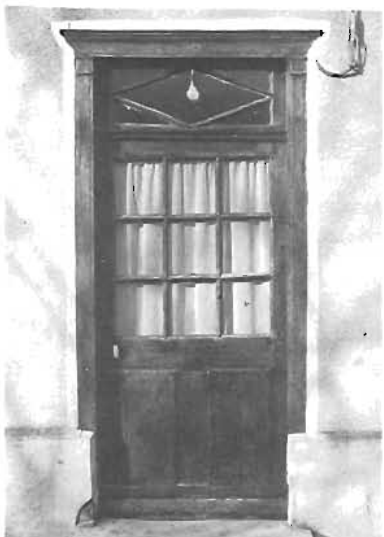
LES IMPOSTES :

- immense variété de formes autour de quelques thèmes :

- fleur
- losange
- cercle
- rayonnement solaire
- flèches
- petit bois

LES VOLETS :

- percés à cœur, trèfles, cercles, losanges





Décor par la serrurerie et la ferronnerie

– *doutage sur traverse*

– *ancrages :*

- *ancres linéaires*
- *ancres en « S »*
- *ancres en anneaux*
- *ancres en fleurs de lys*
- *ancres rondes*

Le fer porte de fines hachures cloisonnées ainsi qu'une feuille de saule soulevée

– *barreaudage*

- *fer carré aux fenêtres*
- *fer en crosse ou en épine aux soupiraux, impostes*

– *gratte-pied*

A citer : pentures à gond, clanches, loquets, poignées entrées de serrure, rosace, paumelle, verrous. Leur forme relève d'un style d'ampleur nationale. Pour le Nord de la Thiérache, maintenant un bâton.



Décor par les cadrans solaires

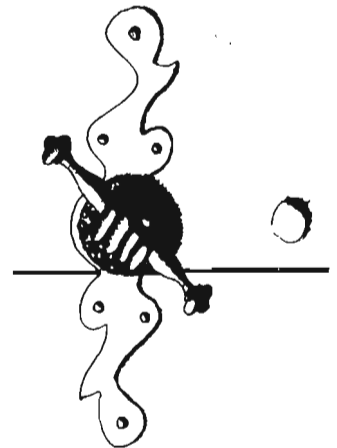
LECTURE VERTICALE :

- en pierre : panneau carré, rectangulaire, octogonal
- en ardoise : panneau inclus dans un cadre de pierre ou métallique
- enduit : peinture sur support d'enduit de chaux

LECTURE HORIZONTALE

- support cylindrique en pierre (borne, table)

Formules diverses et générales



L'environnement architectural

Éléments dominant les lieux

Chaque village se reconnaît principalement à son église. Elle est le pivot essentiel de la perspective urbanistique et architecturale. Par sa situation, par son importance, elle apparaît aujourd'hui comme l'élément dominant de la réalité sociale dont elle exprime le niveau démographique, le niveau économique, le niveau culturel sans parler du vécu historique.

Le cas des églises fortifiées constitue en Thiérache de l'Aisne le reflet le plus exemplaire d'une société rurale envisagée à travers sa mentalité, ses besoins, ses peurs, ses rêves.

L'église a souvent servi de modèle architectural. Elle totalise sur elle l'ensemble des techniques de la construction et l'on retrouve à l'intérieur du village sur les maisons l'expression naturelle de ces mêmes techniques.

Un autre élément dominant du village est la place publique. On sait qu'elle pouvait parfois s'étendre sur plusieurs hectares dans les communes où se pratiquaient les foires et les marchés. Généralement, elle se réduit à quelques ares de terre gazonnées que l'ambition communale aime à cylindrer.

Plus sensible apparaît la présence sur cette place du petit kiosque à musique. Il s'est répandu

largement au XIX^e siècle mais on se demande s'il n'est pas le continuateur d'une tradition plus ancienne car les miniatures de Charles de Croÿ (1598-1622) laissent apercevoir de telles constructions au Nord de la Thiérache. Ce sont des constructions métalliques très gracieuses au pied desquelles le souvenir des joies musicales et des rendez-vous dansants ne s'est pas entièrement estompé malgré quelques liquidations brutales.

Des lieux communautaires existent dans chaque village là où s'exerçaient des fonctions vitales permanentes ou épisodiques : fontaines, lavoirs, abreuvoirs, moulins. L'utilisation de ces lieux est tombée en désuétude mais les constructions survivent pour la plupart.

Si tous ces éléments font partie des images familières de l'architecture rurale, il faut y ajouter les chapelles de campagne réparties dans le bocage sur des distances considérables, à des endroits extrêmement variés dont certains apparaissent aujourd'hui inaccessibles parce que des chemins jadis fréquentés ont été désaffectés ou parce que des parcelles ont été aliénées. Le nombre de ces chapelles est impressionnant puisqu'il atteint le millier. Il illustre un art de bâtir. Leur matériau de construction les réserve principalement au Nord de la Thiérache.



L'architecture d'aujourd'hui en milieu rural



L'architecture est aujourd'hui en rupture avec son passé, car elle exprime des modes de vie différents et une culture différente, donc des programmes différents. Ses moyens aussi ont changé, moyens techniques et économiques organisation des métiers.

L'intelligence du site, la recherche des orientations, les protections climatiques, l'ensoleillement et les vues, l'implantation des constructions et leur accès, servent l'enracinement dans le lieu.

Le regard attentif sur le bâti environnant permet le dialogue des volumes, de la modé-
nature, des matériaux et des couleurs.





Glossaire

de quelques mots techniques utilisés dans le texte

about.	le bout d'une poutre
appui.	partie de la maçonnerie sur laquelle s'appuie le bas d'une fenêtre
bauchage	désignation locale de l'essentage
bardage	recouvrement vertical en bois
brisis	partie la plus basse d'un toit à la Mansard
châssis	fenêtre à un seul battant
claveté.	fermé par une clavette
claveau	élément d'un arc
clé de voûte.	pièce placée au sommet d'un arc
colombage	ossature de bois
coyau	petite pièce de bois redressant le long pan du toit au voisinage de l'égout
croupe.	rampant triangulaire
chaînage	matériau ou disposition renforçant une maçonnerie (angle par exemple)
chevalet.	lucarne à chevalet, c'est-à-dire à deux pentes
capucine (à la)	se dit d'une lucarne à trois pentes
dormant	partie fixe d'une menuiserie
écharpe	pièce de bois transversale
entrait	poutre principale reliant deux murs gouttereaux
essentage	recouvrement d'une paroi verticale
égout.	versant inférieur du toit
ferme	combinaison triangulée d'une charpente
gouttereau	se dit d'un mur situé sous la pente du toit
harpe.	élément renforçant la maçonnerie
hourdis	remplissage
houteau	lucarne rampante démunie de jouée

faîtage	arête supérieure du toit
faîtière	se dit d'une tuile qui couvre le faîtage
imposte	partie supérieure ajourée d'une porte ou d'une fenêtre
jouée (ou joue)	partie latérale de la lucarne
linteau	pièce de bois ou de maçonnerie formant le haut d'une ouverture
Mansard (toit à la)	forme du toit où le long pan du versant se brise en un deuxième rampant
moellon	Pierre brute de forme
noue	raccord de deux rampants de toiture
noquet	petit élément d'étanchéité au raccord des rampants de toiture
ouvrant	partie mobile d'une menuiserie
pied droit	montant vertical d'une ouverture ; pièce de ce montant
poinçon	pièce verticale de charpente reliant l'entrait aux arbalétriers
potelet	petit poteau vertical dans l'architecture en colombage
pureau	partie visible d'un matériau de couverture
pignon	mur pignon, c'est-à-dire situé entre les murs gouttereaux
rive	bord latéral d'un rampant de toiture
sablière	pièce de bois reposant horizontalement sur un mur
solin	raccord à la jonction entre une toiture et un mur
tableau	épaisseur du mur
tapisserie	fond principal d'un mur
tavillon	planche servant à essenter
terrasson	partie la plus haute d'un toit à la Mansard

Bibliographie

Avant-propos à l'architecture de la Thiérache -
Moreux et Levert

Structures agraires et Vue rurale dans le Hainaut à la
fin du Moyen Age - *Sivery*

Les paysans du Nord pendant la Révolution
Française - *Lefebvre*

Quelques aspects de la vie d'autrefois en Thiérache -
R. De la Gorce

Caractères originaux de la construction en pays
marlois - *R. Toffin*

Contribution à l'histoire de l'architecture en briques
de la Thiérache - *J.-P. Meuret, H. Noailles*

L'Avesnois au XVIII^e siècle - *A.-L. Defromont*

Ce que l'on peut voir en flânant dans l'arrondisse-
ment d'Avesnes - *J. Mossay*

Statistique du département du Nord - An XII -
Dieudonné

La vie agricole sous l'Ancien Régime dans le Nord de
la France - *De Calonne*

La Thiérache - *A. Lequeux*

Voyage à travers l'Aisne - *A. Fiette*

Inventaire des chapelles en pierre bleue du Hainaut -
R. Jolin

Le patrimoine immobilier dans les cantons de La
Capelle et d'Hirson - *R. Verbaeghe*

La vie quotidienne dans le Nord au XIX^e -
P. Pierrard

Objets, lieux et coutumes dans l'Avesnois rural -
M. Houze

Les églises fortifiées de Thiérache - *J.-P. Meuret*

Collection « Découvrir la France » : la Picardie, la
région du Nord

Construire et restaurer dans l'Aisne - *DDE Aisne*

Maisons rurales et paysannes en Avesnois -
catalogue d'exposition 1978

L'Album de l'Avesnois au XVI^e - catalogue
d'exposition 1978

Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie DUMOULIN - 62220 CARVIN